



3^{ème} dose du vaccin anti-Covid-19. C'est parti !

L'administration de la 3^{ème} dose du vaccin anti-Covid-19 débutera à partir de ce lundi 4 octobre, selon un communiqué du ministère de la Santé. Les premiers bénéficiaires seront ceux qui ont reçu la deuxième dose il y a six mois. Ils recevront des messages «sms» les invitant à se faire administrer une troisième dose dans des vaccino-dromes, sans tenir compte de l'adresse de leur domicile.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9432

Lundi 4 Octobre 2021

En remettant en cause tant de choses à propos de l'Algérie, Macron n'est-il pas allé trop loin ?

Il y a de ces vérités pas facile à gober

La Chabiba ittihadia abrite la rencontre de la jeunesse des partis socialistes d'Amérique Latine et de MENA



La Chabiba ittihadia abritera entre les 6 et 11 octobre une rencontre entre les organisations de la jeunesse des principaux partis socialistes d'Amérique latine, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Au cours de ce rendez-vous important qui aura lieu à Rabat et à Tanger, il sera procédé à l'annonce officielle du Réseau Mena-Latina dont le siège sera au Maroc.

L'OMDH appelle le chef de l'Exécutif à l'approbation des projets de loi en stand-by



Page 2

Le déficit commercial continue de se creuser

Les exportations à leur plus haut niveau à fin août en cinq ans



Page 10



De l'eau a coulé sous les ponts depuis...

Lire page 3

L'OMDH appelle le chef de l'Exécutif à l'approbation des projets de loi en stand-by

L'OMDH a appelé le prochain gouvernement sous la présidence d'Aziz Akhannouch à actualiser les projets de loi qui ont été mis au placard ou ont été en stand-by sous le gouvernement précédent et à les présenter au Parlement pour approbation.

Il s'agit notamment, selon un mémorandum adressé récemment au chef du gouvernement désigné, du projet de Code pénal, du projet de Code de procédure pénale, du projet de loi n°72.17 relatif à l'entrée et au séjour des étrangers au Royaume du Maroc, à l'émigration et à l'immigration irrégulière, et du projet de loi n°66.17 relatif à l'asile et aux conditions de son octroi. « Ces deux derniers projets de loi ont été élaborés depuis 2014 et sont restés en stand-by malgré les modifications dont ils ont fait l'objet depuis cette date et jusqu'à présent », lit-on dans ce mémorandum.

L'ONG a appelé le prochain gouvernement à la mise en œuvre des mesures du Plan d'action national en matière de démocratie et des droits de l'Homme et à la mise en place des institutions constitutionnelles, dont la création du Conseil supérieur de la sécurité, du Conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative, ainsi que de l'Autorité pour la parité et la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Le mémorandum de l'OMDH plaide également pour la protection et la promotion des droits de l'Homme. En ce sens, cette association a appelé, entre autres, à la né-



cessité de ratifier le deuxième protocole facultatif du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant l'abolition de la peine de mort, conformément à l'une des recommandations de l'IER et en application du droit à la vie protégé par l'article 20 de la Constitution de 2011; et du premier protocole annexé au Pacte international relatif aux droits civils et politiques relatif à la réception des plaintes; de mettre en place une stratégie nationale de lutte contre l'impunité et de réviser toutes les lois limitant les libertés publiques ou individuelles. Elle a également appelé le gouvernement à honorer ses obligations concer-

nant la Convention relative aux droits de l'enfant en interdisant l'emploi des personnes de moins de 18 ans.

L'OMDH a souligné que les programmes électoraux des trois partis politiques (à savoir le RNI, le PAM et le PI) formant la coalition gouvernementale ont mis l'accent principalement sur la mise en œuvre du nouveau modèle de développement, tout en rappelant que le droit au développement tel qu'il est stipulé dans les articles de la Déclaration sur le droit au développement adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 4 décembre 1986 et confirmée par les résolutions de la

Conférence mondiale sur les droits de l'Homme qui s'est tenue à Vienne du 14 au 25 juin 1993, est un droit universel inaliénable et fait partie intégrante des droits fondamentaux de l'Homme.

Cette ONG a affirmé que les trois partis se sont également engagés à la consolidation des acquis en matière des droits de l'Homme, à la préservation de la dignité des citoyens et à la promotion de la transparence et de l'égalité des chances, ainsi qu'à la prise des mesures concernant certaines libertés et droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux...

T.M

Des personnalités européennes défendent le caractère stratégique des relations avec le Maroc

Plusieurs personnalités européennes ont plaidé en faveur du maintien et de la consolidation des relations stratégiques avec le Maroc. Commentant sur les réseaux sociaux, les décisions du tribunal de l'Union européenne au sujet des accords agricole et de pêche avec le Royaume, ces personnalités politiques ont souligné la nécessité de préserver les intérêts mutuels en dépassant les écueils du moment.

Pour le député européen Jan Zahradil, "le Royaume du Maroc est le pays le plus stable et le plus fiable de la région", appelant à "éviter toute mesure menaçant son intégrité territoriale" et à "isoler les forces séparatistes, compromettant la sécurité régionale".

Le député portugais Luis Leite Ramos a, pour sa part, souligné que «des relations entre le Portugal et le Maroc sont stratégiques pour notre avenir commun». «Le Maroc est un pays ami

et un partenaire commercial et géostratégique unique. L'UE doit assurer la continuité de la coopération et consolider le partenariat UE/Maroc pour une prospérité partagée», a-t-il affirmé dans un tweet.

Paulo Neves, député portugais, a, de son côté, appelé son pays à adopter «une position très claire dans cette question impliquant l'Union européenne et le Maroc, en raison du Sahara».

Le Maroc, a-t-il dit, est «un pays hautement stratégique pour le Portugal et les entreprises portugaises. C'est un pays voisin et ami et plein d'opportunités aussi bien pour le Portugal que pour tout le continent européen, que ce soit en matière économique, diplomatique et aussi – et c'est le plus important – en matière de sécurité».

«C'est pourquoi toutes les questions impliquant le territoire marocain et le

gouvernement marocain devraient toujours mériter une attention particulière et une solution consensuelle. Après tout, le Maroc est un pays ami», a-t-il ajouté.

De son côté, le politologue espagnol, Pedro Ignacio Altamirano, a appelé à mettre fin aux agissements du groupe séparatiste du Polisario qui menace les intérêts de l'Europe et la sécurité de la région.

«L'Union européenne doit agir pour mettre fin aux agissements de ce groupe terroriste qui menace ses intérêts stratégiques», a-t-il plaidé.

Le tribunal de l'Union européenne a rendu, mercredi dernier, son jugement en première instance concernant le recours en annulation des décisions du Conseil européen au sujet des accords agricole et de pêche avec le Maroc.

La juridiction européenne a annulé

ces accords "en maintenant leurs effets pendant une certaine période afin de préserver l'action extérieure de l'Union européenne et la sécurité juridique de ses engagements internationaux", lit-on dans le communiqué de presse du tribunal rendant compte de son jugement.

Suite à cette décision, le Maroc et l'Union européenne ont rendu publique une Déclaration conjointe dans laquelle ils affirment rester "pleinement mobilisés" pour continuer leur coopération bilatérale et unis pour défendre la sécurité juridique de leurs accords de partenariat.

«Nous restons pleinement mobilisés pour continuer la coopération entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc, dans un climat de sérénité et d'engagement, afin de consolider le partenariat euro-marocain de prospérité Partagée, lancé en juin 2019», selon la Déclaration conjointe.

En remettant en cause beaucoup de choses à propos de l'Algérie, Macron n'est-il pas allé trop loin ?

Il y a de ces vérités pas facile à gober



Alger a décidé, samedi, le «rappel immédiat pour consultation» de son ambassadeur à Paris.

La présidence algérienne dans un communiqué rendu public ce même jour, a déclaré exprimer son «rejet de toute ingérence dans ses affaires intérieures», en précisant que le rappel dudit diplomate intervient en réaction à des «propos non démentis que plusieurs sources françaises ont attribués expressément à Emmanuel Macron».

«En raison d'une «situation inadmissible engendrée par ces déclarations irresponsables, le président de la république a décidé le rappel d'urgence pour consultation de l'ambassadeur de l'Algérie auprès de la république française», conclut ledit communiqué.

Tout a commencé par la publication, samedi, par le journal français «Le Monde» d'un article relatant une rencontre, jeudi, entre le président Macron et de jeunes enfants de protagonistes de la guerre d'Algérie (1954-1962) au cours de laquelle le chef d'Etat français, discutant à bâtons rompus, aurait estimé qu'au lendemain de son indépendance en 1962, l'édification de l'Algérie s'était basée sur «une rente mémorielle» entretenue par «le système politico-militaire».

D'après le journal «Le Monde», le président français a

également évoqué «une histoire officielle totalement réécrite» qui «ne s'appuie pas sur des vérités» mais sur un «discours qui repose sur une haine de la France».

L'on notera, d'autre part, que la précipitation impulsive des dirigeants algériens se justifie précisément par l'absence de tout démenti de la teneur de la publication du journal, démenti qui ne pourrait peut-être jamais être prononcé, compte tenu du contexte électoral marqué par la bousculade effervescente de slogans extrémistes et chauvinistes mis en avant sur la scène politique française en ce début de campagne présidentielle sous couvert d'un populisme sciemment distillé.

Les relations franco-algériennes ont toujours été perturbées par des tensions, liées dans leur majorité à l'histoire de l'occupation française et de la guerre, d'Algérie. Les apaisements se font toujours sur fond d'échanges économiques et commerciaux délicatement assurés aux intérêts géostratégiques de part et d'autre.

L'ambassadeur de France, François Gouyotte, avait été convoqué, mercredi, au ministère des Affaires étrangères algérien où les responsables de ce département lui ont signifié «une protestation formelle» à la suite de la décision de Paris de réduire de moitié les visas accordés aux Algériens souhaitant se

rendre en France, mesure qui, rappelons-le, n'avait pas exclu les Marocains et les Tunisiens.

Macron enfonce davantage le clou, en soulignant, selon l'article de ladite publication française, s'adressant à ses jeunes interlocuteurs, que la réduction des visas n'aurait «pas d'impact» sur les étudiants et milieux d'affaires mais l'idée, en revanche, a-t-il ajouté, est «d'ennuyer les gens qui sont dans le milieu dirigeant» et qui «avaient l'habitude de demander des visas facilement».

Répondant à une interrogation d'une jeune fille ayant grandi à Alger, le président français réitéra, toujours selon Le Monde, qu'il ne pense pas qu'il existe une «haine» contre la France de la part «de la société algérienne dans ses profondeurs mais du système politico-militaire qui s'est construit sur cette rente mémorielle».

Il serait allé jusqu'à constater qu'«on voit que le système algérien est fatigué, le Hirak (mouvement populaire, à l'origine de la démission en 2019 de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika) l'a fragilisé».

Après la réaction officielle des dirigeants algériens à ces propos jugés, par ailleurs, acerbes et particulièrement hostiles, exprimée dans le communiqué de la présidence de la république, une tempête médiatique de critiques véhémentes s'est déchaînée.

Ainsi, sous le titre «Macron au vitriol sur le système algérien», le média francophone 24H Algérie a estimé que le président français avait parlé «comme tous les historiens et les intellectuels de la droite et de l'extrême-droite, allergiques à toute remise en cause de l'héritage colonial français et de la reconnaissance des crimes coloniaux massifs commis en Algérie et ailleurs en Afrique».

Le journal «Al Watan», quant à lui, réserve sa Une de dimanche au «dérapiage de Macron» avec un éditorial où il estime que «le président français a émis des critiques acerbes vis-à-vis des dirigeants algériens».

La goutte qui a fait déborder le vase, le passage de plus : «Est-ce qu'il y avait une nation algérienne avant la colonisation française ? Ça, c'est la question», se serait interrogé le président français, en rappelant qu'il y a bien eu «de précédentes colonisations». Il a, en outre, exprimé sa «fascination» de «voir la capacité qu'a la Turquie à faire totalement oublier le rôle qu'elle a joué en Algérie et la domination qu'elle a exercée», faisant allusion à l'Empire ottoman.

Tous ces développements, assurément marqués par une certaine frilosité et une grande précipitation, ce qui n'est pas compatible avec l'exercice diplomatique, avec le fonctionnement du droit public international et

en somme avec l'acceptation universelle des relations internationales.

L'on pourrait objectivement observer que la décision du rappel pour consultation de l'ambassadeur d'Alger à Paris actée dans le communiqué de la présidence, bien que prise dans la précipitation, ce qui lui confère un caractère impulsif, en totale contradiction avec la bonne pratique diplomatique, il n'en demeure pas moins que cet acte est tout à fait souverain et que les propos du chef de l'Etat français, venant de «Macron, le président et non d'un quelconque penseur ou politologue neutre, s'inscrivent, en tout état de cause, dans le registre de la provocation et de l'ingérence injustifiée dans les affaires d'un pays qui n'est pas le sien.

Il y a certes des vérités historiques et politiques soutenables et avérées dans le «discours électoraliste» de Macron mais le droit international et le système des relations internationales supposent une certaine réserve des acteurs politiques actifs.

Or, ceci nous conduit à évoquer l'attitude hostile voire haineuse du pouvoir algérien à l'encontre de son voisin de l'ouest, le Maroc que traduit l'adage populaire chez nous «Le minaret est tombé, pendez le coiffeur !»

Nous savons pertinemment que les tergiversations de la junte militaire, relayées par les médias à la solde des vieux galonnés, et leur hostilité maladroite contre notre pays sont dictées par la quête d'ennemis pouvant détourner l'attention du peuple algérien des agissements crapuleux de ses dirigeants.

Le Maroc est tout indiqué, de par le voisinage et l'accessibilité... Alger cherche d'autres ennemis, trouve la France et en trouvera d'autres encore, pourvu que la soif du pouvoir soit assouvie par les vieux généraux.

Et voilà que dans l'absurdité inouïe et leur entêtement enfantine et minable, certains médias viennent impliquer le Maroc dans ce nouvel incident purement franco-algérien. Une chaîne algérienne échafaude une hypothèse rocambolique selon laquelle les propos du président français proviennent de sa proximité avec Rabat et versent dans les intérêts marocains, propos et positions qui seraient monnayés par une future supposée contribution financière du pouvoir marocain à la campagne électorale présidentielle de Macron !!

Hérésie ! hérésie !

Rachid Meftah

Election des membres de la chambre des conseillers

Défis et attentes

L'élection des membres de la Chambre des Conseillers, prévue mardi prochain, représente une nouvelle occasion de consolider davantage le processus démocratique et de parachever l'édification institutionnelle. Des élections avec de nouveaux challenges au vu des larges prérogatives dont dispose désormais la deuxième chambre et au vu aussi de la diversité sur le plan de sa composition, étant constituée de représentants des conseils communaux, régionaux, des chambres professionnelles, des organisations syndicales ainsi que le patronat et les salariés.

En effet, la Constitution accorde à la Chambre des Conseillers un rôle important dans toutes les questions ayant une dimension régionale ou encore un caractère socio-économique, ce qui en fait

un véritable forum de débat et de discussion de toutes les questions qui préoccupent au quotidien le citoyen.

En outre, la Chambre des Conseillers a la priorité, selon les dispositions de la nouvelle Constitution, en matière de discussion des projets de lois ayant un rapport direct avec les collectivités territoriales. En effet, les composantes de la deuxième chambre, notamment les élus dans les collectivités territoriales et les chambres professionnelles, illustrent parfaitement l'adhésion au choix de la régionalisation avancée, lequel choix est irréversible et représente une matérialisation effective de la démocratie locale et le meilleur moyen de promouvoir la bonne gouvernance et la politique de proximité.

Le politologue Mohamed Bouden note, à ce propos, que les

membres élus des collectivités territoriales représentent le plus important groupe représenté à la chambre des conseillers siégeant à l'issue du vote du collège électoral des dites collectivités territoriales avec un total de 72 conseillers.

Dans une déclaration à la MAP, le président du Centre Atlas d'analyse des indicateurs politiques et institutionnels, souligne que ce constat est en compatibilité avec les prérogatives de cette chambre qui, quoique discute en deuxième lecture certaines lois après la chambre des représentants, elle bénéficie, de la priorité quand il s'agit de lois concernant les collectivités territoriales, le développement régional ainsi que les questions sociales. Et ce, en raison de sa composition.

Et d'ajouter que ce même constat s'applique aussi aux représentants des organisations syndi-

cales les plus représentatives qui sont par leur nature exclusivement mobilisées en faveur de la défense des causes et attentes de la classe ouvrière.

Pour lui, la Chambre des Conseillers est véritablement une institution représentative des collectivités territoriales et des ouvriers, estimant que cette spécificité s'inscrit harmonieusement dans le système bicaméral adopté par le Royaume.

Et du coup, les élections de ce mardi à la Chambre des Conseillers représentent réellement un nouveau challenge sur le chemin de la mise à niveau et l'amélioration du travail législatif ainsi que le contrôle du gouvernement et aussi dans la perspective d'une représentation effective des collectivités territoriales, des chambres professionnelles et autres.

D'autant que la pandémie du

Covid-19 a révélé certains déficits dans des secteurs socio-économiques, à leur tête la santé, l'éducation et l'économie informelle et qu'il s'agit maintenant d'y faire front en élaborant des lois et des programmes adaptés à la situation, l'objectif étant de réaliser le développement durable souhaité et de réduire les disparités sociales et territoriales.

Et sur ce registre, la Chambre des Conseillers est la mieux placée pour proposer des pistes de sortie de crise et des solutions aux problèmes posés. Les conseillers étant par leur mode d'élection les plus proches des préoccupations des populations et aussi les mieux placés pour connaître réellement les déficits et attentes sur le plan du développement socio-économique dans leur région.

Par Taib Gouzzar
MAP



Chambre des conseillers, un reflet de la dimension territoriale et socio-économique de l'expérience parlementaire marocaine

Ce 5 octobre, se déroulera l'élection des membres de la Chambre des conseillers, institution qui, au vu des prérogatives dont elle jouit grâce à la Constitution de 2011 et des acquis accumulés, représente désormais une vitrine reflétant la dimension territoriale et socio-économique de l'expérience parlementaire marocaine.

La Constitution a conféré de larges attributions à la Chambre des conseillers, principalement la possibilité d'interpeller le gouvernement par le moyen d'une motion signée par le cinquième au moins de ses membres et la création de commissions d'enquête à la demande du tiers des membres de la Chambre pour recueillir les éléments d'information sur des faits déterminés ou sur la gestion des services, établissements et entreprises publics, et soumettre des conclusions.

La Chambre est également priorisée en matière de dépôt de projets de lois relatifs, essentiellement, aux collectivités territoriales, au développe-

ment régional et aux affaires sociales, en plus de plusieurs rôles dans le domaine de la diplomatie parlementaire.

Conformément à la loi organique relative à la Chambre des conseillers, tel que modifiée et complétée, les 120 membres du parlement sont élus sur la base des règles et modalités suivantes: 72 membres représentant les collectivités territoriales, élus au niveau des régions du Royaume. 20 membres élus, dans chaque région, par un seul collège électoral composé de l'ensemble des élus des chambres professionnelles suivantes existant dans la région concernée: chambres d'agriculture, chambres de commerce, d'industrie et de services, chambres d'artisanat et chambres des pêches maritimes. 8 membres élus, dans chaque région, par un collège électoral composé des élus des organisations professionnelles des employeurs les plus représentatives. 20 membres élus, au niveau national, par un collège électoral composé des représentants des salariés.

L'élection des membres de la Chambre des conseillers aura lieu au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle selon la règle du plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Toutefois, l'élection se déroule au scrutin uninominal à la majorité relative à un tour au cas où un seul conseiller est à élire dans le cadre d'un collège électoral.

Le mandat de membre de la Chambre des conseillers est incompatible avec la qualité de membre de la Cour constitutionnelle ou de membre du Conseil économique, social et environnemental, avec la présidence d'un conseil de région, d'un conseil préfectoral ou provincial, d'un conseil communal, dont la population dépasse 300.000 habitants.

Il est également incompatible avec plus d'une présidence d'une chambre professionnelle, d'un conseil communal, d'un conseil d'arrondissement communal ou d'un groupement constitué par des collectivités territo-

riales.

Les Marocains résidant à l'étranger peuvent présenter leurs candidatures aux élections au titre des collèges électoraux auxquels ils appartiennent. Cependant, est inéligible toute Marocaine ou tout Marocain résidant à l'étranger investi d'une mission gouvernementale, élective ou publique, dans le pays de résidence.

La période réservée à la campagne électorale commence le septième jour qui précède la date du scrutin à zéro heure et prend fin le jour précédant le scrutin à minuit.

Les réunions électorales sont tenues dans les conditions fixées par la législation en vigueur relative aux rassemblements publics et sont applicables à la propagande électorale les dispositions de la législation en vigueur relative à la presse et à l'édition.

Les électeurs et les candidats peuvent contester, devant la Cour constitutionnelle, les décisions prises par les bureaux de vote, les bureaux centralisateurs, les commissions régionales de

recensement et la commission nationale de recensement.

Le même recours est ouvert aux walis de régions et au secrétaire de la commission nationale de recensement, chacun en ce qui le concerne.

Les candidats dont l'élection est contestée peuvent consulter les procès-verbaux des opérations électorales et en prendre copie, au siège de la préfecture ou de la province dont relève le bureau de vote, le bureau centralisateur ou la commission régionale de recensement ou au siège du secrétariat de la commission nationale de recensement, selon le cas, dans un délai de huit jours à compter de la date où le recours leur a été notifié.

La nullité partielle ou absolue de l'élection ne peut être prononcée que dans les cas suivants: Si l'élection n'a pas été faite selon les formes prescrites par la loi, si le scrutin n'a pas été libre ou s'il a été vicié par des manœuvres frauduleuses ou s'il y a incapacité légale ou judiciaire dans la personne d'un ou de plusieurs élus.



Les Cités universitaires ouvriront leurs portes à partir du 11 octobre

Les cités universitaires ouvriront leurs portes à compter du 11 octobre, a annoncé le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Département de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique).

Cette décision, qui sera activée progressivement, concerne dans un premier temps les anciens étudiants et étudiantes, et intéressera les nouveaux étudiants dans un second temps, a indiqué le ministère dans un communiqué, ajoutant qu'elle va en pair avec l'adoption de l'enseignement en présentiel dans tous les établissements d'enseignement et de formation et pour les différents filiales et parcours, et ce afin de permettre aux étudiants de poursuivre leurs études universitaires dans de bonnes conditions.

Afin d'assurer un retour en toute sécurité pour les étudiants et étudiantes résidant dans les cités universitaires, des procédures et modalités associées à ce processus seront annoncées au niveau de chaque cité universitaire, conformément au protocole sanitaire élaboré par le ministère de la Santé, ajoute le communiqué, réaffirmant la nécessité d'un strict respect de toutes les mesures de restrictions visant à limiter la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).

La décision de réouverture des cités universitaires intervient suite à l'amélioration de la situation épidémiologique et au vu de la grande avancée que connaît la campagne de vaccination, a rappelé le ministère, invitant les étudiantes et étudiants à adhérer massivement à la campagne nationale de vaccination contre la Covid-19, afin d'obtenir une immunité collective au sein des espaces universitaires.

Une 3^{ème} dose du vaccin anti covid-19 sera administrée au Maroc

Plus de 8 millions de cas confirmés en Afrique

Une troisième dose du vaccin anti covid-19 sera administrée dans le cadre de la campagne nationale de vaccination, a annoncé le ministère de la Santé.

"Suivant les recommandations du comité scientifique national et les recommandations scientifiques internationales, une troisième dose du vaccin anti covid-19 sera administrée dans le cadre de la campagne nationale de vaccination, qui connaît depuis son démarrage une dynamique positive et une large interaction des citoyens", affirme le ministère dans un communiqué.

Les démarches et modalités de vaccination à la troisième dose, ainsi que les catégories ciblées, seront communiquées ultérieurement, explique le ministère.

Vu l'importance de renforcer l'immunité chez l'ensemble des Marocains et étrangers résidant au Maroc et afin qu'ils se protègent eux-mêmes et protègent leurs familles de la contamination, ils sont appelés à adhérer à cette opération, souligne la même source.

Le ministère appelle tout le monde à respecter les consignes des autorités sanitaires publiques et à continuer à observer d'une manière stricte les me-

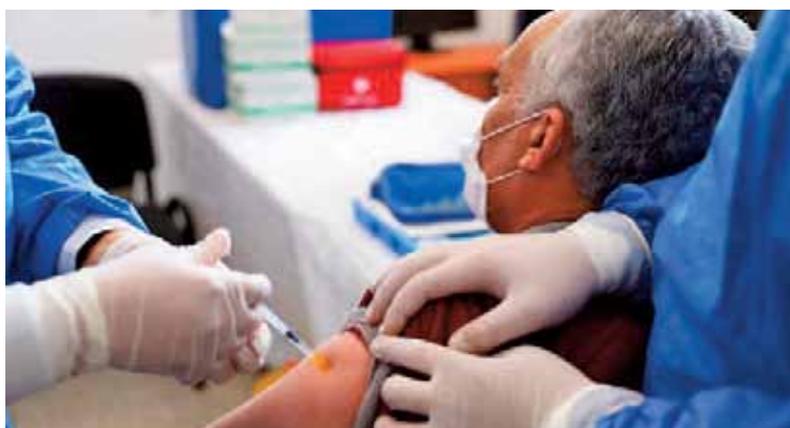
sures préventives avant et après la vaccination, afin de contribuer à l'effort national visant à endiguer ce virus au Maroc et à progresser vers l'immunité collective.

Il convient de souligner qu'un total de 821 nouveaux cas d'infection au nouveau coronavirus (Covid-19) et de 1291 guérisons a été enregistré au Maroc, avait indiqué samedi le ministère de la Santé.

Le nombre de primo-vaccinés a atteint 22.748.069, alors que celui des personnes complètement vaccinées (1^{ère} et 2^{ème} doses) s'élève désormais à 19.247.930, a précisé le ministère dans son bulletin quotidien sur la situation épidémiologique Covid-19.

Le nouveau bilan des cas positifs porte à 934.828 le nombre total des contaminations depuis le premier cas signalé au Maroc en mars 2020. Le nombre des personnes rétablies est passé à 908.898, soit un taux de guérison de 97,2%.

Les contaminations ont été recensées dans les régions de Casablanca-Settat (303), Rabat-Salé-Kenitra (247), Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (68), l'Oriental (61), Marrakech-Safi (33), Beni Mellal-Khénifra (24), Fès-Meknès (21), Laâyoune-Sakia El Hamra (19), Dakhla-Oued Eddahab (16), Souss-



Massa (15), Drâa-Tafilalet (8) et Guelmim-Oued Noun (6).

Quant aux décès, leur nombre total est passé à 14.315 (létaleté 1,5%), avec 25 nouveaux cas enregistrés dans les régions de Casablanca-Settat (9), Rabat-Salé-Kenitra (3), Beni Mellal-Khénifra (3), Souss-Massa (3), Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (2), Marrakech-Safi (2), Laâyoune-Sakia El Hamra (1), Drâa-Tafilalet (1), Guel-

mim-Oued Noun (1), l'Oriental (0), Fès-Meknès (0) et Dakhla-Oued Eddahab (0). Les cas actifs sont au nombre de 11.615, tandis que les cas sévères ou critiques ont atteint 802, dont 36 placés sous intubation.

Par ailleurs, le continent africain a enregistré jusqu'à cette fin de semaine plus de 8.316.168 cas confirmés de COVID-19, a annoncé le Centre africain pour le contrôle et la prévention

des maladies (CDC Afrique).

Le CDC Afrique qui relève de l'Union africaine, a précisé que le nombre des décès liés au coronavirus s'est élevé à 211.530 alors que les guérisons ont atteint 7.651.789 cas à la même date.

L'Afrique australe est la région la plus touchée suivie de l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale, a ajouté CDC Afrique.

Expo Dubaï 2020

Le Pavillon Maroc reflète la place du Royaume comme un grand espace d'innovation

Le Pavillon Maroc dans l'Expo Dubaï 2020 reflète la place du Royaume comme un grand espace d'innovation, a affirmé Tarek Oualalou, architecte de ce pavillon.

"Puisque les expositions constituent un lieu pour présenter les expériences, nous avons voulu montrer la place du Maroc en tant qu'un grand espace d'innovation", a indiqué M. Oualalou dans une déclaration à la MAP, ajoutant que le pavillon marocain est un témoignage contemporain des traditions ancestrales.

Il a souligné que le pavillon du Royaume dans cette exposition, qui s'est ouverte vendredi, compte 22 bâtiments et qu'il est le plus grand en son genre en comparaison avec les autres pavillons construits lors des

participations marocaines dans diverses expositions, relevant que le pavillon a été conçu à l'intérieur sous forme de longues ruelles à l'instar de celles de l'ancienne médina, et comprend des paysages distingués permettant aux visiteurs de voir la diversité du système écologique du Maroc, du désert jusqu'à la mer.

Concernant la construction du pavillon marocain, M. Oualalou a ajouté que des matériaux historiques tels que l'argile et la terre ont été utilisés avec un aspect contemporain pour "montrer au monde entier que nous pouvons trouver des alternatives sans carbone dans le domaine de la construction".

Il a également souligné que "le plus important dans ce pavillon n'est

pas ce que nous voyons, mais plutôt ce que nous ressentons, sachant qu'en plus des matériaux exploités, le pavillon est doté de ventilateurs permettant au visiteur de ressentir non seulement la douceur du climat, mais aussi une expérience identique à celle qu'il pourrait vivre au Maroc".

Le Maroc participe à l'Expo Dubaï 2020 avec un immense pavillon reflétant sa diversité et ses réalisations économiques, culturelles et scientifiques.

Le pavillon marocain constitue une plateforme pour partager la vision stratégique du Royaume pour un avenir plus durable et un espace pour contempler l'héritage civilisationnel d'une nation millénaire.

Situé au cœur du District Oppor-

tunité, près du pavillon des Emirats Arabes Unis et non loin d'Al Wasl Plaza, monument central du site de l'Expo Dubaï 2020, le Pavillon Maroc proposera en plus d'une exposition permanente, une programmation artistique, culturelle, économique et scientifique variée, riche et inspirante.

Tenue sous le slogan "Connecter les esprits, construire le futur", l'Expo Dubaï 2020, qui a été reportée l'année dernière en raison de la pandémie de coronavirus, s'étend sur une superficie de 4,38 km.

L'un des plus grands rassemblements culturels dans le monde, cet événement international est considéré comme un incubateur des idées les plus influentes, stimulant

l'échange de nouvelles visions et incitant à trouver des solutions réalistes aux vrais défis mondiaux.

Plus de 190 pays prennent part à cette manifestation mondiale à travers des pavillons où ils exposent leurs dernières innovations dans les domaines de l'architecture et des nouvelles technologies.

Selon les organisateurs, l'Expo Dubaï 2020 sera un tournant important pour le lancement d'une nouvelle phase de développement, et constituera une plate-forme extraordinaire permettant à la communauté internationale de collaborer pour trouver des solutions innovantes et pionnières à des questions liées à la durabilité, notamment dans un monde en croissance de plus en plus rapide.



L'étrange mort de l'Amérique conservatrice

Si vous êtes préoccupé par le bien-être des États-Unis et intéressé par ce que le pays pourrait faire pour s'aider, arrêtez ce que vous faites et lisez le superbe livre 2012 de l'historien Geoffrey Kabaservice, *Rule and Ruin: The Downfall of Moderation and the Destruction of the Republican Party*, depuis Eisenhower jusqu'au Tea Party. Pour comprendre pourquoi, permettez-moi un bref intermède historique.

Jusqu'au début du XVIII^e siècle environ, les gens devaient généralement remonter dans le temps pour trouver des preuves de la grandeur humaine. L'humanité avait atteint son apogée dans les âges d'or perdus depuis longtemps. Quand les gens se tournaient vers l'avenir pour la promesse d'un monde meilleur, c'était une vision religieuse qu'ils évoquaient – une cité de Dieu, pas de l'homme. Lorsqu'ils se tournèrent vers leur propre société, ils virent que c'était la même chose que par le passé, avec Henri VIII et sa suite tenant la cour à peu près de la même manière qu'Agamemnon, ou Tibère César, ou Arthur.

Mais alors, vers 1600, les gens en Europe occidentale ont remarqué que l'histoire évoluait largement dans une direction particulière, en raison de l'expansion des capacités technologiques de l'humanité. En réponse à la nouvelle doctrine du progrès des Européens du XVII^e siècle, les forces conservatrices ont représenté un point de vue largement partagé sur la façon dont les sociétés devraient réagir aux

implications politiques du changement technologique et social. Ce faisant, ils se sont généralement regroupés en quatre types différents de partis politiques.

Le premier comprend les réactionnaires: ceux qui veulent simplement se tenir «à travers l'histoire, en criant «STOP!», comme l'a dit William F. Buckley, Jr. Les réactionnaires se considèrent en guerre contre une «doctrine armée» dystopique avec laquelle un compromis n'est ni possible ni souhaitable. Dans la lutte contre cet ennemi, aucune alliance ne doit être rejetée, même si c'est avec des factions qui seraient autrement jugées mauvaises ou méprisables.

Le second type de parti favorise les «mesures whigs et les hommes torys». Ces conservateurs peuvent voir que le changement technologique et social pourrait être tourné à l'avantage humain, à condition que les changements soient guidés par des dirigeants ayant une vive appréciation de la valeur de notre patrimoine historique et des dangers de détruire les institutions existantes avant d'en construire de nouvelles. Comme Tancredi l'explique à son oncle, le prince de Salina, dans *Le Léopard* de Giuseppe Tomasi di Lampedusa, «si nous voulons que les choses restent les mêmes, les choses devront changer.»

Le troisième type de parti conservateur se trouve principalement (mais pas exclusivement) en Amérique. Il apparaît comme une adaptation à une so-

ciété qui se considère comme extrêmement nouvelle et libérale. Ce n'est pas un parti de tradition et de statut hérité, mais plutôt de richesse et d'affaires. Dans ses rangs se trouvent des conservateurs qui veulent éliminer les obstacles imposés par le gouvernement à l'innovation technologique, à l'entrepreneuriat et à l'entreprise. Confiants que le marché libre détient la clé pour générer richesse et prospérité, ils vantent à bout de souffle les mérites de surfer sur ses vagues de destruction créatrice schumpétérienne.

Enfin, il y a la patrie des peureux et des escrocs qui les exploitent. Ce groupe comprend tous ceux qui pensent que ce sont eux qui seront détruits de manière créative par les processus de changement historique. Ils sentent (ou sont amenés à croire) qu'ils sont assaillis de toutes parts par des ennemis internes et externes plus puissants qu'eux et désireux de les «remplacer» ou de les «annuler».

Ce que j'ai appris des politologues de l'Université Harvard Steven Levitsky et du best-seller 2018 de Daniel Ziblatt, *How Democracies Die*, c'est que les pays démocratiques ne peuvent être bien gouvernés que si leurs partis conservateurs entrent dans la deuxième ou la troisième des quatre catégories ci-dessus. Lorsque les conservateurs se regroupent autour de la réaction ou de la peur, les institutions démocratiques sont menacées.

Levitsky et Ziblatt proposent de nombreux exemples pour le démontrer,

mais permettez-moi d'en ajouter un de plus. Il y a un peu plus d'un siècle, la Grande-Bretagne a connu un déclin étonnamment rapide de sa position d'hyperpuissance politique et économique mondiale. Ce processus a été considérablement accéléré par la transformation de son parti conservateur en un parti combinant les types un et quatre. C'était la fête des célébrations de la nuit de Mafeking (guerre des Boers) et de la résistance armée à la réforme constitutionnelle irlandaise. Au cours de la période 1910-14, a rappelé plus tard George Dangerfield, le monde a été témoin de «l'étrange mort de l'Angleterre libérale». Cela nous ramène au livre de Kabaservice, qui raconte comment le Parti républicain américain s'est engagé sur une voie analogue. Quand je regarde la scène politique actuelle, je vois très peu d'éléments des catégories deux et trois dans le Parti républicain. Et tout ce qui reste est en train de disparaître rapidement. Les politiciens républicains d'aujourd'hui veulent désespérément reprendre le manteau de Donald Trump, sans aucun doute l'un des pires présidents de l'histoire américaine. De toute évidence, cette tendance dangereuse et embarrassante doit être inversée aussi rapidement et aussi complètement que possible. Mais pour ma part, je ne vois pas comment cela pourrait être fait.

Par J. Bradford DeLong
Professeur d'économie à l'Université de Californie à Berkeley et chercheur associé au National Bureau of Economic Research.

La conquête géopolitique de l'économie



De l'affaire Huawei au naissain d'AUKUS et au-delà, une nouvelle réalité secoue l'économie mondiale : la reprise, habituellement hostile, de l'économie internationale par la géopolitique. Ce processus ne fait probablement que commencer et le défi consiste maintenant à apprendre à vivre avec.

Bien sûr, l'économie et la géopolitique n'ont jamais été des domaines complètement séparés. L'ordre économique libéral de l'après-guerre a été conçu par des économistes, mais sur la base d'un plan directeur conçu par des stratèges de politique étrangère. Les décideurs américains d'après-guerre savaient ce qu'ils voulaient : ce qu'un rapport du Conseil de sécurité nationale de 1950 appelait un « environnement mondial dans lequel le système américain peut survivre et prospérer ». De leur point de vue, la prospérité du monde libre était le conduit (en fin de compte réussi) pour contenir et peut-être vaincre le communisme soviétique, et l'ordre libéral était le conduit vers cette prospérité.

Mais si l'objectif ultime était géopolitique, les relations économiques internationales ont été façonnées pendant 70 ans par leurs propres règles. A l'occasion, des décisions concrètes ont été faussées par la géopolitique : pour les Etats-Unis, fournir une aide financière du Fonds monétaire international au Mexique n'a jamais été équivalente à la fournir à l'Indonésie. Cependant, les principes régissant la politique commerciale ou de change étaient strictement économiques.

La fin de la guerre froide a mis temporairement les économistes en tête. Pendant trois décennies plus tard, les ministres des Finances et les banquiers centraux pensaient qu'ils dirigeaient le monde. Comme Jake Sullivan (aujourd'hui conseiller à la sécurité nationale du président américain Joe Biden)

et Jennifer Harris l'ont souligné en 2020, la gestion de la mondialisation avait été confiée à « une petite communauté d'experts ». Encore une fois, il y avait un objectif géopolitique sous-jacent : de la même manière que l'ouverture économique avait contribué à l'effondrement de l'Union soviétique, elle devait entraîner la convergence de la Chine vers le modèle occidental. Mais pour le reste, les interférences sont restées limitées.

La montée de la Chine et sa rivalité croissante avec les Etats-Unis ont mis fin à cette ère. Avec l'échec de la convergence par l'intégration économique, la géopolitique revient sur le devant de la scène. L'accent mis par Biden sur le défi chinois et sa décision de ne pas démanteler les restrictions commerciales mises en place par son prédécesseur, Donald Trump, confirment que les Etats-Unis sont entrés dans une nouvelle ère dans laquelle la politique étrangère a pris le pas sur l'économie.

En Chine, un tel rachat n'était pas nécessaire. Bien que les dirigeants du pays fassent régulièrement honneur au multilatéralisme, tant sa tradition historique que sa philosophie de gouvernance mettent l'accent sur le contrôle politique des relations économiques nationales et surtout étrangères. L'initiative transnationale Belt and Road incarne ce modèle : comme Anna Gelpern de l'Université de Georgetown et ses co-auteurs l'ont récemment documenté, les contrats de prêt chinois pour financer des projets d'infrastructure dans les pays en développement sont opaques, impliquent une conditionnalité politique et excluent explicitement la restructuration de la dette par le biais de procédures multilatérales.

Même en Europe, où la croyance en la primauté de l'économie était la plus ancrée, les choses ont commencé à changer. « Le cœur battant du projet mondialiste est à Bruxelles », déclarait avec mépris l'agitateur

populiste américain Steve Bannon en 2018. C'était d'ailleurs vrai : la primauté des règles communes sur la discrétion de l'Etat fait partie de l'ADN de l'Europe. Mais l'Union européenne, elle aussi, s'éveille maintenant à la nouvelle réalité. Déjà en 2019, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, parlait de diriger une « commission géopolitique ».

La question est de savoir ce qu'implique réellement ce recentrage géopolitique. La plupart des experts en politique étrangère envisagent les relations internationales comme un jeu de pouvoir. Leurs modèles implicites supposent souvent que le gain d'un pays est la perte d'un autre. Les économistes, d'autre part, sont plus intéressés à promouvoir les gains que les transactions transfrontalières ou l'action conjointe rapportent à toutes les parties. Leur concept de référence des relations économiques internationales envisage des acteurs indépendants entrant volontairement dans des accords mutuellement avantageux.

Dans un article de 2019, Sullivan et Kurt Campbell (qui dirigent désormais la politique asiatique au Conseil de sécurité nationale de Biden) ont présenté un plan de « concurrence sans catastrophe » entre les Etats-Unis et la Chine. Leur schéma combinait une réciprocité commerciale globale avec la Chine, la formation d'un club de démocraties de marché profondément intégrées (dont l'accès serait conditionné à l'alignement économique) et un séquençage politique dans lequel la concurrence avec la Chine serait l'option par défaut, avec une coopération conditionnée au bon comportement de la Chine. Ils ont également rejeté tout lien entre les concessions américaines et la coopération dans la gestion des biens communs mondiaux tels que le climat.

Ce serait une stratégie claire, mais l'administration Biden n'a pas encore indiqué si

elle avait l'intention de la poursuivre. Les difficultés économiques de la classe moyenne américaine et la réticence intérieure persistante qui en résulte à ouvrir le commerce contredisent les objectifs géopolitiques et rendent les intentions américaines difficiles à lire. Les types de politique étrangère ont peut-être prévalu sur les économistes, mais la politique intérieure règne en maître et la lucidité n'est pas ce qui guide l'action.

La Chine, quant à elle, a catégoriquement refusé d'exclure la coopération climatique de la discussion plus large entre les Etats-Unis et la Chine, et a récemment pris les Etats-Unis à contre-pied en demandant à rejoindre l'Accord global et progressif de partenariat transpacifique, un pacte commercial régional que le président Barack Obama avait conçu pour isoler la Chine mais que Trump a choisi de quitter. Au lieu d'être isolée, la Chine essaie de déjouer les Etats-Unis.

Paradoxalement, l'Europe se rapproche de la définition de sa position. Il croit toujours aux règles mondiales et donne la priorité à persuader les partenaires de les négocier et de les faire respecter, mais il est prêt à agir seul. « L'autonomie stratégique ouverte » – son nouveau mot à la mode – semblait être un oxymore. Mais l'UE semble maintenant savoir ce que cela signifie : selon les mots de Sabine Weyand, haut responsable du commerce de l'UE, « travaillez avec les autres partout où nous le pouvons et travaillez de manière autonome partout où nous le devons ». Dans un monde plus géopolitique, cela pourrait bien devenir le credo de l'Europe.

Par Jean Pisani-Ferry

Senior fellow au think tank Bruegel basé à Bruxelles et senior non-resident fellow au Peterson Institute for International Economics

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

PASSE-PARTOUT	HIRONDELLE CHAPITRE	CRACK SUPER-FLU	BALAI DÉCALAGE	QUI CONTIENT DE L'OPIUM	LA REINE MÈRE	COUP DE FÊTE	TRANSMISSION
						DEBUT D'ACCÈS PIGE	
ARTICLE		SODIUM NOTE		DOUCEMENT			
ENTRÉE DE FORCE							VALIDER
LETTRES DE CAMBERT			SYMBOLE DU RADIUM	BALAI		ANNONCE UNE SUITE	
		FIN DE VERBE		LETTRES DE CAEN ACIDITÉ		SODIUM	
C'EST LA VIE ISOLÉE						LETTRES DE JAGORE ARTICLE	
		QUARTIER DE TANGER	PRISON	MAL EXPRIME	BLÉ ROUMAIN EN BOSNIE		
ACIDE NUCLÉIQUE	PREPOSITION PAF		RÉCHAUD GRADE				
		BANC ANGLAISE TRÈS FROIDE				A LA MODE PINGRE	
MÉTAL VOYELLES		VIEILLE			MORCEAU D'ARN CALCIUM		SYMBOLE DU NEON
				VILLE DE FRANCE			
ON N'EN SAIT RIEN CUBE		A L'ENVERS NATURE MORTE		FOYER			

Solution mots flechés d'hier

A PRON DES SOMNIF GOURME	C	MÈRE MÈRE	USSES EN SANG	F	LETTRES DE LONDRA	FIN DU VERBE	PRISON DANS VOTRE	A	MAISON PAR PAR	ACQUIS PAR L'ÉTAT	POIS DE PÊCHE
VÉRITÉ MORALE	L	A	P	A	L	I	S	S	A	D	E
M	A	T	A	M	O	R	E	S	I	G	N
LETTRES L'ÉTAT SOMNIF	U	A	I	T	R	O	S	E	R		
PROVISE ÉLANCE	S	V	E	L	T	E	E	T	I		
MAISON ASSE	T	I	M	I	N	G	A	N	E	S	
AR	Q	U	E	R	A	R	C				
MAISON D'ÉTAT SOMNIF	O	U	R	E	T	S					
A	P	E	X	R	O	T	I	E	R		
LETTRES VOTRE	H	I	R	I	S	E	R	I	N		
C	O	R	A	R							
PROVISE	B	A	T	F	O	L	E	U	S	E	
PROVISE D'ÉTAT	E	T	E	F	A	C	E	T	I	E	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïr

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gahs

Mouna El Yousseoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب
OJD
MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. Apporte un e certaine détente.
- II. Clairesemée. - Trompée.
- III. Le petit Robert. - A son mot à dire dans la chanson.
- IV. Blanches comme des lis. - Fait le tour de Corse.
- V. Portée aux nues.
- VI. Pas fûtée et pourtant c'est du gâteau. - Couvrent la lande d'épines.
- VII. Sur le courrier local. - Plutôt véreux pour des politiciens. - Tour de roues.
- VIII. Boudier. - Descend au sous-sol.
- IX. Chérubin d'amour. - Remonte l'adversaire.
- X. Personne ne doit y être oublié.

VERTICALEMENT.

- 1. Avoir une langue de vipère.
- 2. Cor beau. - Tout à fait sûr.
- 3. Faire la fête au champagne. - Voile au vent.
- 4. Services de renseignements. - Qui n'a rien à faire là où elle est.
- 5. Bien aérées.
- 6. C'est la galère. - Modestes auxiliaires de Tiger Wood.
- 7. Fait l'important.
- 8. Faire sortir les cocos. - Période matinale.
- 9. Mou devant l'abandon. - Met sa récolte à l'abri.
- 10. Qui a perdu la tête. - Laisse un goût de genièvre dans la bouche.
- 11. Multitude. - Lutte contre la concurrence.
- 12. Battues à plates coutures.

Grilles de sudoku

Facile

3	5	8			4			7
	9		7	8		4		
		2	3		6		8	
		6					2	9
		4				3		
1	7					8		
	1		6		9	7		
		7		4	3		1	
4			1			2	5	6

Moyen

		5	1	6				3
	6		7	8				
	9	8						6
						5	1	2
	5							9
2	1	7						
5						1	3	
				9	5		8	
6			1	8	4			

Difficile

9				6	7			
		5	3		1		8	
8				5				
3	2						7	
	7			3			9	
	4					5	3	
				2				6
	3		6		4	8		
		7	8					1

Expert

				6	7			
8						5	3	
	7		9		8			
	3	6			4	1		
1								5
		7	1			3	6	
			3	2		8		
	4	8						3
		1	7					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	2	1	6	3	9	4	8	7
8	3	6	1	4	7	5	9	2
9	7	4	8	2	5	1	6	3
7	4	5	3	8	6	9	2	1
6	1	8	7	9	2	3	4	5
2	9	3	5	1	4	8	7	6
4	6	7	9	5	3	2	1	8
3	8	9	2	7	1	6	5	4
1	5	2	4	6	8	7	3	9

Moyen

5	7	6	4	1	8	9	2	3
1	3	9	6	2	5	7	8	4
8	4	2	7	3	9	6	5	1
6	5	4	9	8	1	3	7	2
2	9	8	3	4	7	5	1	6
7	1	3	5	6	2	4	9	8
3	8	7	2	9	6	1	4	5
9	6	1	8	5	4	2	3	7
4	2	5	1	7	3	8	6	9

Difficile

4	7	9	5	6	8	2	3	1
5	2	1	9	3	4	6	8	7
8	3	6	2	1	7	5	9	4
7	9	8	6	5	2	1	4	3
3	6	4	8	7	1	9	2	5
2	1	5	4	9	3	8	7	6
1	5	3	7	2	9	4	6	8
9	8	7	1	4	6	3	5	2
6	4	2	3	8	5	7	1	9

Expert

1	2	5	8	9	3	7	6	4
4	8	3	7	5	6	9	1	2
6	9	7	1	2	4	8	5	3
8	6	1	3	4	2	5	7	9
7	3	4	9	1	5	6	2	8
9	5	2	6	7	8	3	4	1
2	4	9	5	3	7	1	8	6
3	7	6	4	8	1	2	9	5
5	1	8	2	6	9	4	3	7

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	U	N	I	F	O	R	M	E	M	E	N	T
II	R	O	M		C	H	O	U	I	N	E	R
III	B	I	B	E	R	O	N		E	L	I	E
IV	A	R	I	D	E		D	E	S	I	G	N
V	N		B	I	S	S	E	R		S	E	T
VI	I	L	E	T		O	R	N	E	E		I
VII	S	E	R	I	A	L		E	P	E	L	E
VIII	E	N		O	N	D	E	S		A	M	
IX	E	T	O	N	N	E	S		O	N	C	E
X	S	O	U	S	E	S	T	I	M	E	E	S

Le Masi progresse de 6,27% au troisième trimestre

La Bourse de Casablanca a clôturé le troisième trimestre de l'année 2021 en forte hausse, son principal indice, le Masi, prenant 6,27% à 13.186,83 points.

Au terme de cette période, le Morocco Stock Index 20 (MSI20), qui reflète la performance des cours des 20 entreprises les plus liquides cotées à la place casablancaise, a gagné 6,41% à 1.081,33 points et le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu, s'est adjugé 6,27% à 10.723,19 points.

Les performances YTD (Year To Date) de ces trois baromètres se trouvent ainsi placées à 16,83%, 16,93% et 16,68%, rapporte la MAP.

Quant aux indices internationaux, le FTSE CSE Morocco 15 a gagné 7,42% à 12.540,72 points, portant ses gains depuis le début de l'année à 22,64%, et le FTSE Morocco All-Liquid s'est apprécié de 6,27% à 11.253,19 points (+15,49% en YTD).

L'indice de référence Environnement, social et gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10" a emprunté la même trajectoire positive, cumulant, ainsi, 990,52 points en hausse de 6,57%. Au terme du trimestre juillet-septembre, 16 secteurs des 24 représentés à la cote ont affiché une bonne mine. La "Sylviculture et papier" (+66,50%) a signé la plus forte hausse, suivi d'"Industrie pharmaceutique" (+31,42%), "Équipements électroniques et électriques" (31,21%), "Services du transport" (+13,2%) et "Pétrole et gaz" (+12%).

A la baisse, le secteur "Services aux collectivités" a chuté de 16,71%, celui des "Loisirs et hôtels" a baissé de 11,44% et "Transport" de 2,54%.

A fin septembre 2021, la capitalisation boursière s'est chiffrée à près de 677,26 milliards de dirhams (MMDH).

Le volume global du trimestre s'est élevé, quant à lui, à plus de 16,05 MMDH, dont 7,83 MMDH réalisés sur le marché central actions et 6,31 MMDH sur le marché de blocs (actions).

Avec un volume transactionnel de plus de 939,28 millions de dirhams (MDH), Attijariwafa Bank a été l'instrument le plus actif au T3-2021 s'acaparant 11,99% des échanges, suivi d'Itissalat Al-Maghrib avec 793,41 MDH (10,13%) et Ciments du Maroc qui a drainé 606,71 MDH (7,15%).

S'agissant des plus fortes hausses de la période, Fenie Brossette s'est hissée de 73,72%, Med Paper a avancé de 66,5% et Disway a gagné 34,91%.

A l'inverse, SMI a abandonné 23,42%, Lydec a reculé de 16,71% et Dari Couspate a cédé 12,34%.

Le déficit commercial continue de se creuser

La balance commerciale du Maroc fait ressortir un déficit de 136,54 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2021, ce qui correspond à une hausse de 22,3% ou 24.910MDH par rapport à la même période de l'année 2020.

Selon les chiffres publiés récemment par l'Office des changes, le taux de couverture est resté pour sa part quasi-stable, enregistrant une progression de 59,6% à fin août 2021 contre 59,3% à fin août 2020.

Dans ses indicateurs mensuels des échanges extérieurs du mois d'août, l'Office des changes indique que les exportations se sont situées à 201.15 MMDH au titre des huit premiers mois de l'année 2021, soit le plus haut niveau atteint durant la même période au cours des cinq dernières années. Elles ont ainsi réalisé un bond de +23,8% (38.65 MMDH) par rapport à fin août 2020.

Selon les explications de l'Office, l'accroissement observé au cours de cette période a concerné les exportations de l'intégralité des secteurs, essentiellement le secteur des phosphates et dérivés, celui de l'automobile et celui du textile et cuir.

Sur la même période, il ressort des mêmes données que les importations se sont chiffrées à 37.69 MMDH, contre 274.12MMDH à fin août de l'année écoulée, réalisant ainsi une progression de +23,2% équivalant à +63.56 MMDH.

Dans la dernière note de



l'Office, il est indiqué que la hausse des importations de marchandises fait suite à l'augmentation des achats de la totalité des groupes de produits, principalement, des produits finis de consommation (+22.49 MMDH), des demi-produits (+14.30 MMDH), des produits énergétiques (+10.50 MMDH) et des biens d'équipement (+10.04 MMDH).

Si l'on en croit la même source, « la hausse des importations des produits finis de consommation (+38,7%) s'explique essentiellement par l'augmentation des achats des voitures de tourisme (+4.29 MMDH), ceux des parties et pièces pour voitures de tourisme (+4.12 MMDH), et ceux des médicaments et autres produits pharmaceutiques (+3.13 MMDH) ».

Il est important de relever ici que l'accroissement «des achats de ce dernier groupe de produits est attribuable principalement aux acquisitions de vaccins anti-Covid-19», selon l'Office des changes.

Soulignons, par ailleurs, que la facture énergétique a augmenté de 30,6% à fin août, en raison de la hausse des approvisionnements en gas-oil et fuel

oil (+5.56 MMDH). Laquelle est «attribuable à l'accroissement des prix de 23,8% (4.892 DH/T à fin août 2021 contre 3.952 DH/T un an auparavant, conjugué à l'élévation des quantités importées de 8,9% : 4.399mT à fin août 2021 contre 4.038mT à fin août 2020) ».

Mais en dépit de cette augmentation, force est de constater que «de niveau des importations des produits énergétiques à fin août 2021 demeure, toutefois, inférieur à celui affiché durant la même période entre 2017 et 2019 », selon un constat de l'Office.

A propos des exportations, il est à noter que les ventes des phosphates et dérivés ont progressé de 42,2% (+13.73 MMDH) à fin août 2021 pour atteindre 46.31 MMDH.

Comme le fait observer l'Office des changes dans sa note, « ce niveau dépasse largement les niveaux enregistrés durant la même période au cours des quatre dernières années ».

Pour l'institution publique, « cette évolution fait suite à la hausse des ventes des engrais naturels et chimiques (+8.83 MMDH), de celles de l'acide phosphorique (+4.412MMDH) et celles des phosphates

(+491MMDH) ».

A souligner que les exportations du secteur automobile ont de leur côté atteint un niveau record jamais enregistré durant la même période s'élevant à 52.25 MMDH contre 41.63 MMDH, soit +25,5% (+10.61 MMDH), suite principalement à la hausse des ventes du segment de la construction (+32%) et celles du segment du câblage (+16,5%).

Pour leur part, les exportations de textile et cuir se sont accrues de 23,6% (+4.37 MMDH), mais sont restées en deçà de celles réalisées durant la même période de 2017 à 2019, après la hausse des ventes des vêtements confectionnés de +3.06 MMDH et celles des articles de bonneterie de +1.26 MMDH. Alors que les ventes des chaussures sont demeurées quasiment stables.

Quant aux ventes du secteur agricole et agroalimentaire, elles se sont situées à 43.86 MMDH contre 40.69 MMDH à fin août 2020, soit +7,8% (+3.16 MMDH), suite à « une hausse simultanée des exportations de l'industrie alimentaire (+1.86 MMDH) et celles de l'agriculture, sylviculture et chasse (+1.45 MMDH).

Alain Bouthy



Les exportations à leur plus haut niveau à fin août en cinq ans

Hausse du crédit bancaire en août

Le crédit bancaire au secteur non financier s'est accru de 3,5% en août après une hausse de 3% un mois auparavant, indique Bank Al-Maghrib (BAM).

Cette évolution reflète une atténuation de la baisse des concours aux sociétés non financières publiques de 12,5% à 3,1%, une hausse des prêts aux ménages de 5,4% après 5,6% et de ceux aux sociétés privées de 2,4% après 2,6%, précise BAM dans ses indicateurs clés des

statistiques monétaires d'août 2021.

La ventilation par objet économique du crédit au secteur non financier fait ressortir que l'évolution du crédit au secteur non financier recouvre une hausse de 10,2% après 8,6% des facilités de trésorerie et de 1,5% contre 1,1% des prêts à la consommation, une stagnation de la croissance des crédits immobiliers à 3,6%, ainsi qu'une baisse des prêts à l'équipement de 4,3%

contre 4,1%.

S'agissant des créances en souffrance, leur rythme de progression annuelle s'est situé à 8,6% en août après 8,2% un mois auparavant, reflétant une hausse tant de celles sur les sociétés privées de 8,4% après 8,1% que de celles sur les ménages de 9,4% après 8,6%, relève BAM. Dans ces conditions, le taux des créances en souffrance est resté stable à 8,7%, conclut la même source.

Deux startups marocaines décrochent leurs billets pour la "Global Grand Finals" aux Pays-Bas

Deux startups marocaines, finalistes de ClimateLaunchpad Morocco, ont été sélectionnées, lors des finales régionales africaines organisées au Mozambique, pour participer à la grande finale mondiale, prévue fin octobre courant aux Pays-Bas.

Après délibération, les jurys ont annoncé les lauréats parmi lesquels les deux startups marocaines ATAREC avec sa solution «Wave Beat» et Entomonutris. Les deux startups ont ainsi décroché leurs billets pour la «Global Grand Finals» qui se tiendra du 27 au 29 octobre aux Pays-Bas, a annoncé ClimateLaunchpad Maroc dans un communiqué parvenu à la MAP.

Suite à cette consécration, Oussama Nour d'ATAREC a déclaré : «Notre expérience avec ClimateLaunchpad a été unique et enrichissante. Elle nous a permis



de gagner en maturité face à des spécialistes de renommée internationale».

Il a expliqué que le projet «WAVE BEAT» a évolué grâce à l'enthousiasme de l'équipe organisatrice et aux coachs énergiques. «Nous avons ressenti un soutien total de la part de ces personnes qui croient en ce qu'elles font pour contribuer au développement de l'entrepreneuriat vert et responsable face aux défis du changement climatique», a-t-il dit.

Pour sa part, Patrick Lhomme, cofondateur avec Fatima Essalhi, d'Entomonutris s'est dit très heureux d'atteindre la finale internationale du concours ClimateLaunchpad. «Au-delà de

cette victoire, c'est avant tout une reconnaissance de l'importance de notre idée d'entreprise comme réponse aux enjeux écologiques et une opportunité exceptionnelle de faire connaître Entomonutris et de représenter le Maroc au niveau international», a-t-il soutenu.

Les deux startups se sont désormais frayé un chemin vers plus de visibilité internationale et plus d'opportunités de financement et s'approchent plus de la réalisation de leur rêve.

Pour les participants, ce fut une grande surprise, mais pour ClimateLaunchpad Maroc, ce fut encore une plus grande surprise de découvrir la haute qualité de toutes les startups qui ont parti-

cipé à l'ensemble du programme au Maroc.

Pour sa première édition, ClimateLaunchpad Morocco s'est avéré jusqu'à présent très efficace dans la sélection des meilleurs profils. Il a organisé une série de sessions de suivi et un boot camp exceptionnel qui a aidé les candidats à être très compétitifs.

Ahmed Larouz, responsable de ClimateLaunchpad Maroc a déclaré à ce propos : «Nous ne sommes pas ici pour simplement gérer un programme et partir. Nous sommes venus au Maroc pour aider à construire l'écosystème de l'entrepreneuriat des technologies propres qui feront face aux défis du changement cli-

matique avec les héros des entreprises vertes et des technologies propres. Pour sa part, l'ambassadeur des Pays-Bas au Maroc, Jeroen Roodenburg, a indiqué que «le changement climatique est un défi majeur qui nous concerne tous. Avec cette initiative nous voulons soutenir l'ingéniosité et la créativité des jeunes porteurs de projets marocains pour trouver des solutions adéquates et ainsi contribuer à préserver notre planète».

ClimateLaunchpad Maroc vise à lutter contre le changement climatique en soutenant les idées et les solutions vertes des startups et des entreprises de la green tech et la cleantech.



Finalistes de
Climate
Launchpad
Morocco

Résidences Dar Saada réalise un résultat net semestriel dans le vert

Le Groupe Résidences Dar Saada a réalisé un bénéfice net de 6 millions de dirhams (MDH) au premier semestre 2021, contre une perte nette de 36 MDH durant la même période de 2020.

Le chiffre d'affaires du Groupe s'est établi, à cette date, à 327 MDH, contre 473 MDH durant la même période de 2020, indique le Groupe dans un communiqué financier. Ce niveau d'activité a été réalisé suite à la livraison de 554 unités durant les six premiers mois de 2021, contre 900 uni-

tés au S1-2020, rapporte la MAP.

Ce recul du chiffre d'affaires est imputable, précise le communiqué, à des retards de livraisons intervenus en fin du semestre, faisant savoir que 905 biens n'ont été achevés qu'à la fin du premier semestre et leur livraison se fera courant le deuxième semestre.

Compte tenu des nouvelles mises en chantier du deuxième semestre, le nombre d'unités en cours de construction s'élève à 6.700 unités, dont 3.400 unités seront ache-

vées à fin 2021, souligne la même source, ajoutant, dans ce sens, que "le chiffre d'affaires prévisionnel de l'exercice sera en hausse par rapport à celui de 2020".

Durant le premier semestre, le nombre d'unités pré-commercialisées s'établit à 1.332 unités, contre 870 unités durant la même période de l'exercice 2020, soit une hausse de 53%. Le chiffre d'affaires sécurisé est passé ainsi de 1,2 milliard de dirhams (MMDH) à fin 2020 à environ 1,3 MMDH à fin juin 2021.

Les créances clients ont baissé, quant à elles, de 14%, par rapport à fin 2020, à 537 MDH et le niveau du stock est passé de 3.467 unités à fin décembre 2020 à 2.913 unités à fin juin 2021.

En ce qui concerne l'endettement global net (y compris les contrats de location et hors trésorerie à court terme), il s'est élevé à 2,52 MMDH, en baisse de près de 12% par rapport à fin 2020. Le gearing net s'est ainsi amélioré, en passant de 40,1% en 2020 à 37,2% à fin juin 2021.

Festival du cinéma latino-arabe en Argentine

Quand le cinéma devient un outil pour tordre le cou aux stéréotypes

Le livre "Quand l'architecture se fait ambassade", réalisé sur initiative de la Fondation diplomatique, en collaboration avec le ministère de l'Aménagement du Territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, a été présenté mercredi à Rabat en présence de personnalités politiques et diplomatiques du Maroc et d'autres pays.

Partant du fait que les représentations diplomatiques, au-delà de leur rôle fonctionnel, servent de vitrine pour la culture et l'histoire de tout pays, l'ouvrage met en valeur les particularités architecturales de dix bâtiments d'ambassades situés à Rabat, à travers des photos et des témoignages d'ambassadeurs et de responsables diplomatiques des pays concernés.

Les ambassades mises à l'honneur dans ce livre sont celles du Royaume d'Arabie Saoudite, de l'Australie, de la Belgique, du Canada, des Etats-Unis, de l'Égypte, des Emirats arabes unis, de l'Indonésie et du Sultanat d'Oman, ainsi que la Nonciature Apostolique de

Rabat. "C'est une initiative qui peut être qualifiée de première en son genre et s'inscrit dans le cadre des orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en ce qui concerne la promotion de la diplomatie culturelle", a affirmé à cette occasion la ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, Nouzha Bouchareb.

Cet ouvrage est riche en informations et photos des bâtiments de certaines missions diplomatiques accréditées au Maroc, qu'il s'agisse d'ambassades ou de résidences d'ambassadeurs, a souligné Mme Bouchareb dans une déclaration à M24, la chaîne télévisée de l'information en continu de la MAP.

Il contient, également, une série de témoignages d'ambassadeurs des pays amis et frères, mettant en relief la profondeur et la qualité de leurs relations avec le Maroc, a-t-elle relevé, ajoutant qu'ils expriment aussi leur admiration et l'intérêt qu'ils portent à l'architecture marocaine traditionnelle, qui est

mixée au style architectural de leurs pays au moment de la construction de leurs sièges diplomatiques.

"Ce fait n'est pas nouveau puisque le rayonnement de l'architecture marocaine, grâce à sa diversité et son authenticité, a franchi les frontières", a-t-elle estimé, faisant remarquer que plusieurs monuments marocains sont classés patrimoine mondial de l'UNESCO et qu'un certain nombre de pays affichent un engouement particulier pour le style architectural marocain et les arts traditionnels associés, tels que la sculpture sur bois, la poterie et le plâtre.

Cette mixité des styles architecturaux traduit bel et bien le brassage des différentes civilisations, des cultures et des valeurs communes du vivre-ensemble, a-t-elle dit.

De son côté, le président de la Fondation diplomatique, Abdelati Habek, a indiqué que l'ouvrage met en avant des bâtiments d'ambassades situés à Rabat qui ont réussi à s'intégrer dans le tissu urbanistique marocain,

tout en préservant la richesse culturelle, historique et civilisationnelle de leurs pays respectifs.

Le thème de l'ambassade et de l'architecture a toujours été au centre de l'intérêt des diplomates, des hommes politiques et des architectes, étant donné que la conception d'un bâtiment d'ambassade est, entre autres, animée du souci de faire de ces édifices un représentant de la culture, de la civilisation et du patrimoine du pays concerné.

Ainsi, cet ouvrage offre un voyage passionnant à travers des bâtiments d'ambassades qui surprennent par l'histoire de leur conception et leur réalisation ainsi que par la symbolique de leur architecture.

Selon ses initiateurs, le livre va connaître une expansion et un développement à l'avenir et sera ouvert à toutes les missions diplomatiques qui souhaitent mettre en évidence le caractère unique de leur bâtiment en termes d'architecture et de culture.

Par Rachid Mamouni (MAP)



Tomber de rideau sur le Festival d'Alexandrie

Des films marocains parmi les primés



La 37^{ème} édition du Festival du cinéma méditerranéen d'Alexandrie a pris fin, jeudi soir, par la remise des prix aux meilleures œuvres cinématographiques, dont des films marocains. Ainsi, le film marocain "Morjana" du réalisateur Jamal Souissi a remporté le prix «Nour El-Sherif du cinéma arabe», alors que le réalisateur Driss Roukh a décroché le prix de la meilleure réalisation pour son film «Jrada Malha».

Le directeur de la photographie du film "Anatto" (réalisé par Fatima Boubakdi) Ayoub Lahoud a reçu le prix «Mahmoud Abdel Aziz», tandis que le costumier du film a reçu le prix des meilleurs éléments artistiques. En compétition officielle, le prix de la meilleure œuvre a été décerné au film bosniaque «Ces nuits noires» du réalisateur franco-bosniaque François Lionel.

Le film raconte l'histoire d'Haska, 28 ans, qui vit à Sarajevo pendant la guerre, et essaie de normaliser son quotidien, même dans un contexte

de folie... Une ville assiégée qui a été lourdement bombardée, sans eau ou électricité. Mais la mort d'Alvear, son amant au front, change radicalement sa vie. Elle refuse d'affronter la réalité et essaie de résister seule, mais à la fin elle décide de s'échapper.

Le film a également remporté le prix du meilleur scénario pour François Lonil et Nevin Smerdzic. Le prix spécial du jury est allé à un film français, tandis que Vinko Moderndorfer a remporté le prix du meilleur réalisateur, pour son film «L'impasse» (Slovénie).

Dans la compétition des films narratifs et courts métrages documentaires, le prix du meilleur film narratif est allé à «Al Kasr Asharqui» (Liban), et le film «Nobody» (Roumanie, Italie) a remporté le prix du meilleur film documentaire, alors que le prix du jury est revenu ex aequo à «Adieu Vesna», (Slovénie) et «J'aime» (Italie).

Vernissage à Casablanca de l'exposition "Ambre et lumière" de Mounia Amor

L'artiste peintre Mounia Amor a eu lieu la semaine dernière à So Art Gallery de Casablanca, sous le thème "Ambre et lumière", un périple dans le monde des couleurs et des pin-ciaux. A cette occasion, elle a fait part de sa passion et son amour pour la musique notamment classique, arabe et Djazz, notant que cette passion et cet amour se reflètent dans ses tableaux.

La musique est omniprésente dans son exposition, a-t-elle dit dans une déclaration à la MAP, notant que l'optimisme et l'esprit positif marquent ces tableaux aussi bien à travers

les couleurs, la nature que la musique. "Mes tableaux recèlent un message d'amour, d'espoir et d'optimisme", a-t-elle confié, notant qu'elle veille à dégager un caractère jovial dans ses oeuvres d'autant qu'elle a traversé une période difficile tout au long de la période de pandémie. Elle a fait part de sa joie et de son optimisme après avoir dépassé l'étape de la crise sanitaire et organisé son exposition.

L'artiste-peintre n'a pas caché son penchant pour le cubisme, relevant qu'elle a visité le musée de New York et s'est inspirée des oeuvres d'artistes tels Pablo Picasso et George Braque. Dans ses oeuvres, Mounia Amor

s'appuie sur les formes géométriques et le cubisme en recourant à des couleurs chaudes ou froides pour révéler les petits détails et transporter le public dans l'univers de la création.

Native de la ville de Fès, Mounia Amor a grandi à Casablanca où elle réside jusqu'à présent. Elle est une artiste autodidacte qui s'adapte à la nouvelle tendance avec comme objectif et ambition de rendre le monde plus beau. Avec le soutien de sa famille, elle a organisé sa première exposition à Essaouira en 2002 avant que ses oeuvres ne fassent escale dans plusieurs villes marocaines et à l'étranger.



Bouillon de culture

Exposition

La fondation nationale des musées (FNM) organise, du 4 au 10 octobre, des journées portes ouvertes de l'exposition-événement "Delacroix, souvenirs d'un voyage au Maroc", au musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain.

"La fondation nationale des musées accorde la gratuité pour la visite de l'exposition Delacroix, avant sa fermeture, du 4 au 10 octobre, pour permettre aux personnes qui n'ont pas eu l'occasion de la découvrir et de voir des œuvres prêtées par de grandes institutions", indique un communiqué de la FNM.

"Delacroix, souvenirs d'un voyage au Maroc" célèbre le séjour qui a marqué toute la carrière de ce grand peintre, ajoute-on.

L'exposition, organisée depuis le 6 juillet en partenariat avec le musée national Eugène-Delacroix et l'établissement public du musée du Louvre, connaît un succès exceptionnel malgré la pandémie.

L'ouverture et la gestion des musées au Maroc, lieux de culture et de voyage, en cette période et dans le respect des mesures sanitaires, ont été saluées à travers le monde, relève la même source.

Festival

L'association Assa du cinéma et du théâtre organise, du 29 au 31 octobre à Assa, le 9ème festival national du cinéma et du Sahara sous le signe: "Cinéma pour le développement".

L'association a indiqué dans un communiqué que cette édition, qui se tiendra en présentiel et par vidéoconférence, rendra hommage au cinéma du Sultanat d'Oman à travers l'accueil de producteurs et de réalisateurs de ce pays du Golfe.

Plusieurs activités sont au programme de ce festival, dont les séquences auront lieu à Assa et à El Mehbes, notamment la compétition officielle des court-métrages, la présentation de long-métrages, des colloques et des ateliers sur les métiers du cinéma.

Ce festival vise à contribuer à l'animation de la scène artistique et culturelle dans la région et à la consolidation des relations culturelles entre les peuples.

Institut français de Casablanca élabore une programmation pluridisciplinaire et contemporaine

L'Institut français (IF) de Casablanca propose, à l'occasion de la saison 2021/2022 qui sera celle du "renouveau", une programmation culturelle pluridisciplinaire et contemporaine. Ainsi, l'Institut compte reprendre la programmation cinéma, avec une sélection de films français, marocains et internationaux récemment sortis en salle, tels que "Les Indes galantes", "Gagarine", "L'homme qui a vendu sa peau", "Zanka contact" ou encore "Gaza mon amour". Pour fêter le retour du cinéma dans le réseau des salles de l'IF, des réalisateurs et des comédiens viendront présenter leurs films lors de projections événement.

Le ciné jeunesse et le cinéma d'animation auront également une place importante dans cette programmation. Le Festival international du cinéma d'animation de Meknès (FICAM) sera sans nul doute l'un des moments forts du trimestre, avec pas moins de six films proposés au public, du 10 au 24 octobre, parmi lesquels

"L'extraordinaire voyage de Marona" d'Anca Damian et "Petit vampire" de Joann Sfar.

L'IF, qui va aussi poursuivre sa collaboration artistique avec les grands rendez-vous culturels de Casablanca, va accueillir du 6 au 9 octobre, la 7ème édition des Rencontres chorégraphiques de Casablanca, un festival de danse pour la diffusion des créations chorégraphiques au Maroc, ainsi que le Festival international d'art vidéo, porté par la Faculté des lettres et des sciences humaines de Ben M'sik, qui aura le Québec pour invité d'honneur du 23 au 27 novembre.

Parmi les rendez-vous phares de l'IF, il y a lieu de citer Novembre numérique, un mois dédié aux cultures numériques sous toutes leurs formes: expositions, spectacles, ateliers et concerts, ainsi que la Nuit des philosophes, l'évènement majeur pour le débat d'idée, le samedi 4 décembre.

Par ailleurs, tout au long du trimestre, le

public pourra découvrir dans les espaces de l'Institut ou dans des lieux partenaires, différents spectacles en provenance de France, du Maroc ou d'ailleurs. Ce trimestre, l'IF va accueillir onze artistes ou compagnies en résidence artistique pour des projets cirque, théâtre, danse, arts numériques, bande-dessinée et performance, autant d'occasions de rencontres extrêmement riches entre le public et les artistes.

Parce que la création numérique est au cœur de son projet (et de la société), l'Institut sera très bientôt équipé d'un nouvel outil: le Fablab! Situé au premier étage de la médiathèque de l'IF de Casablanca, il sera composé de deux studios professionnels qui permettront aussi bien aux jeunes casablancais d'expérimenter avec la création audiovisuelle, qu'aux artistes locaux ou en résidence à l'IF de disposer du matériel nécessaire pour la réalisation de leurs pièces.



Pr Abdesselam Sraïri, le cardiologue qui agit pour le cœur

Société

Depuis plus de 40 ans, sauver des vies et soigner des cœurs est sa vocation, sa passion et son métier. Le cardiologue Abdesselam Sraïri a consacré une longue carrière à la recherche pratique et académique durant laquelle il a occupé des postes de premier plan. Un parcours hors du commun.

Ancien doyen de la faculté de médecine de Casablanca, ex-chef de service de cardiologie et professeur émérite en cardiologie, ce natif de Rabat est l'un des principaux initiateurs de la réforme des études médicales au Maroc ainsi que de celle du Conseil national de l'Ordre des médecins.

Eminent cardiologue, Pr Sraïri a soigné et exercé en tant que médecin traitant et médecin personnel de plusieurs grandes personnalités politiques dans le monde. Il a supervisé près de 400 thèses, dont celles soutenues par de grands noms de la médecine marocaine, entre autres, les professeurs Abderrahim Harouchi, Noufissa Benchemsi ou encore Hakima Himich, formant dans la foulée pratiquement la plupart des médecins au Maroc.

Grand sportif, le cardiologue émérite a également accompagné l'équipe marocaine de football du Maroc en 1976 en tant que médecin, officiant même en tant qu'arbitre de basket ball.

Né en 1942, Pr. Abdesselam Sraïri a poursuivi ses études primaires à l'institution M'Hammed Guessous à Rabat, avant de rejoindre le lycée Gouraud où il a décroché son baccalauréat en 1961.

lauréat en 1961.

Son choix a ensuite porté sur des études médicales à Strasbourg (France) où il a décroché son diplôme de médecine puis un certificat d'études spéciales (CES) en cardiologie à Paris. En juin 1973, il a travaillé en tant que maître assistant, à la Faculté de médecine de Rabat avant d'occuper le poste de chef de service de cardiologie du CHU de Casablanca de 1977 à 1989.

Pr. Sraïri a été nommé doyen de la Faculté de médecine de Casablanca en 1979 pour un mandat de six ans, une longévité inégalable dans son domaine.

En 1989, Pr Abdesselam Sraïri décide d'ouvrir son cabinet au centre-ville de Casablanca où il continue jusqu'à aujourd'hui à agir sans relâche pour le cœur, sauvant des vies et redonnant du souffle aux cœurs fatigués.

Clinicien remarquable et travailleur infatigable, il est connu pour son esprit méthodique, sa curiosité insatiable, son intégrité et son caractère à la fois courtois et intransigeant.

En 2013, le cardiologue a reçu la médaille d'or pour ses efforts dans le développement et la promotion de sa discipline de la Société académique française d'éducation et d'encouragement "Arts-Sciences-Lettres" qui attribue des prix annuels à des scientifiques, littéraires et artistes qui se démarquent dans leur domaine.

Cette année, un vibrant hommage a été rendu à ce cardiologue émérite lors des 28èmes Journées nationales de l'Association marocaine de cardiologie (AMCAR), organisées récem-



ment à Agadir. L'occasion pour les intervenants qui ont côtoyé de très près le professeur Sraïri d'exprimer leur émotion d'être présents à cet hommage et leur admiration, leur reconnaissance et aussi leur grand respect pour ce virtuose de la cardiologie marocaine, louant sans complaisance aucune ses grandes qualités, son

intégrité, son enthousiasme, sa combativité, la qualité de son encadrement et les services rendus au service de cardiologie.

Un hommage amplement mérité à l'adresse d'un cardiologue qui collectionne les prouesses chirurgicales et continue toujours à agir pour le cœur.

Par Ghita Azzouzi (MAP)

Les incendies survenus au marché Es-Smara et à l'Oasis Targa maîtrisés

L'incendie qui s'est déclaré aux premières heures du dimanche dans le marché d'Es-Smara au quartier Karima de Salé-Tabriquet a été maîtrisé, a indiqué la préfecture de Salé.

Les éléments de la protection civile, les autorités locales, les services de sécurité et des forces auxiliaires ont été dépêchés sur place et l'incendie a été maîtrisé à 01H30, en utilisant tous les moyens logistiques nécessaires, notamment 11 camions de pompiers, précise la



même source dans un communiqué.

L'incendie n'a pas fait de victime, a ajouté la même source relevant qu'une soixantaine de magasins ont été endommagés.

Une grande partie des marchandises et des biens ont été également sauvés grâce à la vigilance des commerçants et leur coopération avec les services de protection civile, les autorités locales et sécuritaires, conclut la même source.

Par ailleurs, l'incendie qui s'est déclaré, jeudi soir, dans l'oasis de Targa située au niveau de la province de Chtouka-Ait Baha a été totalement maîtrisé, apprend-on auprès des autorités locales.

Aussitôt informées, les autorités locales, les éléments des eaux et forêts, de la Protection civile, des Forces auxiliaires et de la Gendarmerie Royale se sont immédiatement dépêchés sur les lieux, pour évacuer environ 70 habitants de la région et circonscrire le feu.

Un nombre important de ressources logistiques et humaines a été mobilisé afin de maîtriser les flammes et venir à bout du feu.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de cet incendie qui a ravagé près de 11 hectares d'amandiers et arganiers de cette oasis, qui s'étend sur une superficie de 70 hectares.

Arrestation d'un individu pour menaces de mort

La Brigade nationale de la police judiciaire (BNPJ) a réussi, en coordination avec les services de la Direction générale de la surveillance du territoire national (DGST), à appréhender, vendredi après-midi, un gardien de ferme (44 ans), pour son implication présumée dans une affaire de menaces de mort et d'incitation à commettre des crimes et délits contre des personnes à travers l'usage des systèmes informatiques.

Le suspect a été interpellé au Douar "Tinkouri" dans la commune d'Ait Amira (province de Biougra) dans le cadre de l'enquête judiciaire menée sur fond de contenus numé-

riques parvenus à un journaliste de la ville de Salé sur son téléphone portable, qui comprenaient une menace de mort, des abus intentionnels et une incitation explicite à commettre des crimes et délits contre les personnes, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Le mis en cause est en cours de transfert au siège de la BNPJ à Casablanca pour les besoins de l'enquête judiciaire menée sous la supervision du parquet compétent, afin de mettre la lumière sur ses motivations et réaliser une expertise technique sur le téléphone ayant servi à commettre ces actes criminels, ajoute la même source.



Le Covid long, une réalité difficile à définir



C'est une menace que fait toujours planer la crise du Covid-19. Les "Covid longs", qui conservent des symptômes pendant des mois, commencent à être mieux définis mais un grand flou demeure sur leur nature réelle. "Il faut en faire plus pour la recherche sur le Covid long et pour les patients qui en sont atteints", résumait fin septembre la médecin suisse Mysam Nehme, lors d'un colloque organisé par l'institut Pasteur.

Comme d'autres chercheurs dans le monde, Mme Nehme travaille à mieux définir la réalité du Covid long, c'est-à-dire la persistance de symptômes chez un patient atteint des mois plus tôt par le Covid-19.

Très vite après le début de la crise sanitaire, l'an dernier, de nombreux patients ont témoigné qu'ils restaient diminués longtemps après leur maladie: fatigue, difficultés à respirer, perte durable de l'odorat... Aujourd'hui,

l'existence d'un tel phénomène fait l'objet d'un consensus. La majorité des chercheurs et plusieurs autorités sanitaires reconnaissent que des symptômes durables persistent chez certains malades, y compris atteints de formes légères du Covid.

Mme Nehme estime, au terme d'une étude menée auprès de plusieurs centaines de patients, que plus d'un tiers présentent au moins un symptôme sept, huit ou neuf mois plus tard. Mais ce n'est qu'un point de départ.

On ignore ainsi ce qui peut causer la persistance de ces symptômes: reste-t-il une petite quantité de virus dans l'organisme? Des organes gardent-ils des dégâts, soit liés au virus lui-même, soit à la réaction immunitaire? Y a-t-il un volet purement psychologique? S'interroger sur les causes conduit à une autre question. Y a-t-il un seul Covid long? Ou classe-t-on sous ce même terme des réalités diffé-

rentes, entre des patients atteints de formes légères du Covid et d'autres qui ont été frappés par des complications, au point d'être hospitalisés, voire placés en réanimation?

"Le Covid long veut désormais dire des choses différentes dans différents contextes et pour différentes personnes", avançait en août le pneumologue américain Adam Gaffney, dans une tribune au New York Times.

M. Gaffney, qui ne nie pas la nécessité de prendre au sérieux chaque patient atteint de symptômes à long terme, craint une forme d'alarmisme médiatique. Devant la diversité des cas qualifiés de Covid long, il exprime des doutes quant à l'existence d'une pathologie uniquement liée à l'infection au coronavirus.

Néanmoins, depuis quelques semaines, plusieurs travaux, comme celui de Mme Nehme, vont dans le sens d'une spécificité du Covid. Contrairement à des études vite réalisées en début

de pandémie, ils comparent la fréquence des symptômes avec des patients qui n'ont pas été malades ou ont été atteints par d'autres pathologies.

C'est notamment le cas d'une étude publiée fin septembre dans la revue PLOS One par une équipe britannique. A partir de données recueillies sur près de 300.000 patients, elle note que les symptômes typiques du Covid long sont plus fréquents chez les anciens malades du Covid-19 que chez ceux de la grippe saisonnière.

Cela "laisse penser que leur origine pourrait être en partie liée à une infection au SARS-Cov-2", le virus à l'origine du Covid, avance l'étude. Il reste toutefois difficile de conclure puisque l'étude constate une large diversité de symptômes, selon la gravité de la maladie d'origine et l'âge des patients.

A ce dernier titre, une question est particulièrement sensible. A quel point les enfants sont-ils

menacés par un Covid long? La réponse peut modifier la manière d'appréhender l'urgence de la vaccination des plus jeunes. Ils n'ont quasiment aucun risque de développer une forme grave du Covid mais une forme longue pourrait aussi être handicapante.

Mais, là encore, certains chercheurs mettent en garde contre l'alarmisme. Une méta-analyse publiée fin septembre dans la revue *Pediatric Infectious Disease Journal*, à partir d'une quinzaine d'études préalables, estime que celles-ci souffrent souvent de biais et gonflent la fréquence des Covid longs chez les plus jeunes.

"Le risque réel est probablement plus proche d'un sur cent que d'un sur sept, un chiffre souvent repris", a estimé sur Twitter l'un des principaux auteurs, le chercheur en pédiatrie Nigel Curtis. Il rappelle néanmoins qu'une telle proportion, aussi petite soit-elle, représente toujours de nombreux cas et impose de réfléchir à comment bien les traiter.

Les Etats-Unis dépassent les 700.000 morts



Plus de 700.000 personnes ont succombé au Covid-19 aux Etats-Unis depuis le début de la pandémie, selon le comptage de l'université Johns Hopkins vendredi, l'équivalent de la population de la capitale Washington. Ce sombre cap vient rappeler que des centaines d'Américains continuent à mourir chaque jour du coronavirus, malgré la campagne de vaccination.

Les Etats-Unis sont officiellement de loin le pays enregistrant le plus lourd bilan lié au coronavirus, selon les données communiquées par les autorités dans le monde, devant le Brésil et l'Inde. A quelques encablures de la Maison Blanche, des centaines de milliers de petits

drapeaux blancs rendent hommage à ces vies fauchées. Les personnes non vaccinées restent toujours vulnérables face à la maladie. Elles sont encore nombreuses aux Etats-Unis: la campagne de vaccination lancée tambour battant par les autorités américaines en décembre -- et qui avait atteint un pic en avril, avec parfois plus de quatre millions d'injections par jour -- a fortement ralenti. Un peu plus de 64% de la population américaine, soit 215 millions de personnes, a reçu au moins une dose de l'un des trois vaccins autorisés dans le pays, selon les autorités sanitaires. Malgré des débuts plus poussifs dans leurs campagnes de vaccination,

plusieurs pays européens ont désormais largement dépassé les Etats-Unis.

Le port du masque et la vaccination restent des enjeux politiques qui divisent nombre d'Américains. Certains gouverneurs républicains, comme ceux du Texas ou de la Floride, ont même souhaité instaurer des interdictions d'obligations du port du masque dans leurs Etats, invoquant la protection des sacrosaintes libertés individuelles.

A l'inverse, l'Etat démocrate de Californie a annoncé vendredi son intention de rendre la vaccination obligatoire pour tous les élèves qui y sont éligibles, une décision sans précédent dans le pays.

L'Irak élit un nouveau Parlement dans un contexte de crises multiples

Corruption endémique, crise économique, factions armées incontrôlables: l'Irak organise le 10 octobre des législatives anticipées, un scrutin promis par le pouvoir après une contestation populaire inédite mais qui se tiendra dans un climat pour le moins explosif.

Ravagé par des décennies de guerre, l'Irak reste secoué par des attentats du groupe Etat islamique (EI) et des assassinats politiques. Près de 40% de ses jeunes sont au chômage et, malgré la manne pétrolière, sa population est largement touchée par la pauvreté.

Dans ce contexte, le scrutin suscite peu d'enthousiasme parmi les 25 millions d'électeurs et les observateurs pronostiquent déjà une faible participation.

Prévues initialement en 2022, ces législatives étaient une des rares concessions du Premier ministre, Moustafa al-Kazimi, au mouvement de contestation de l'automne 2019, qui a vu des dizaines de milliers d'Irakiens battre le pavé pour réclamer la chute du régime.

Malgré les promesses, rien n'a changé.

"Le système politique est quasiment en faillite, économiquement et idéologiquement", résume Renad Mansour, du centre de réflexion Chatham House. "Il est incapable d'assurer des emplois et des services publics, ou de convaincre (...) qu'il est véritablement proréformes, anticorruption".

Deuxième exportateur de pétrole au monde, l'Irak tire plus de 90% de ses revenus de l'or noir. Mais près d'un tiers des 40 millions d'Irakiens sont pauvres, la pandémie et la chute des prix du brut en 2020 ayant accentué la précarité.

"Le pays est toujours englué



dans la corruption, qui touche toutes les institutions (...) et contribue à saper la confiance dans l'Etat", souligne l'analyste irakien Ihsan al-Shamari.

Après le scrutin, la désignation d'un nouveau Premier ministre pourrait comme à l'accoutumée faire l'objet de marchandages interminables, comme ce fut le cas avant la nomination de M. Kazimi, désigné à son poste après cinq mois de vacance.

Militants et partis se réclamant de la contestation boycottent le scrutin, dénonçant un climat antidémocratique et la prolifération des armes. Les factions armées pro-Iran sont ainsi pointées du doigt pour la répression du soulèvement populaire qui a fait près de 600 morts et 30.000 blessés.

ONU et militants ont aussi dénoncé le rôle des "milices" dans

une vague d'enlèvements, d'assassinats politiques et d'attaques visant des figures de la contestation. "Les armes représentent un grand défi", reconnaît M. Shamari, estimant que ceux qui les détiennent sont "au dessus de la loi".

Ces factions participent d'ailleurs au scrutin, à travers leur "vitrine politique", rappelle l'expert.

Le politologue Fadel Abou Raghif évoque "les dangers d'une dégradation sécuritaire après l'annonce des résultats", tous les camps politiques ou presque étant liés à des groupes armés.

"Certains blocs politiques ont exagéré leur poids", explique l'expert, en allusion aux discours déjà triomphalistes de certains. Si "les résultats ne sont pas à la hauteur de leurs attentes", cela pourrait dégénérer en violences, dit-il.

Le scrutin se tient par ailleurs

sur fond de tensions régionales qui, avec chaque poussée de fièvre entre l'Iran et les Etats-Unis, menacent de faire basculer l'Irak dans une grave crise.

Comme en janvier 2020, après une attaque de drone américain qui a tué à Bagdad un puissant général iranien Qassem Soleimani et un haut responsable irakien.

Les Etats-Unis, dont les troupes sont stationnées en Irak dans le cadre d'une coalition antijihadiste, ont annoncé l'arrêt prochain des "missions de combat" pour ses soldats, mais pas de retrait total pour ses 2.500 militaires.

Les factions pro-Iran continuent toutefois d'exiger ce retrait alors que des attaques, jamais revendiquées, visent régulièrement les intérêts américains.

Par ailleurs, M. Shamari n'exclut pas "des frictions" ou une "es-

calade", si "les factions armées n'obtiennent pas de représentation suffisante au sein de l'exécutif".

Mais, souligne-t-il, en échange d'un accord sur le dossier nucléaire, l'Iran pourrait accepter un "équilibre des influences et un consensus entre camps opposés en Irak".

Autre danger: la résurgence du groupe Etat islamique (EI), même après la victoire proclamée par Bagdad fin 2017. Si les jihadistes ont renoué avec la clandestinité, leurs cellules ont intensifié ces derniers mois leurs attaques.

Un rapport de l'ONU publié en début d'année reconnaissait une "escalade de la violence": les "petites attaques contre le personnel de sécurité" ont cédé le pas à "des attaques plus sophistiquées, des faux checkpoint, des enlèvements et des exécutions de civils".

L'armée indienne affirme que la Chine a renforcé sa présence militaire le long de la frontière disputée



Le chef de l'armée indienne a affirmé que la Chine a envoyé un "nombre considéra-

ble" de soldats sur la partie disputée de leur frontière himalayenne, conduisant New Delhi à déployer

un nombre équivalent d'hommes.

Les tensions sont vives entre les deux puissances nucléaires depuis un affrontement sanglant en juin 2020, à la frontière du Tibet et de la région indienne du Ladakh.

Après cet accrochage meurtrier, les armées indienne et chinoise ont dépêché des milliers de soldats en renfort le long de cette frontière contestée dans l'Himalaya.

Le général Manoj Mukund Naravane a affirmé à des journalistes samedi au Ladakh que la présence de soldats chinois le long de la frontière de 3.500 kilomètres avait augmenté en "nombre considérable" et que c'était un "sujet d'inquiétude".

Le général Naravane a affirmé

qu'en réponse l'armée indienne renforcerait sa présence le long de la frontière.

"Nous avons également introduit des armes de pointe. Nous sommes forts, bien préparés pour faire face à toute éventualité", a-t-il déclaré selon des propos rapportés par le journal Times of India.

L'Inde et la Chine sont en pourparlers depuis l'affrontement de l'an dernier et selon le général Naravane une nouvelle réunion doit se tenir la semaine prochaine.

Ses propos interviennent quelques jours après que la porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Hua Chunying, a accusé les soldats indiens de fran-

chir illégalement la frontière en territoire chinois, une accusation qui, selon New Delhi, n'est "pas fondée sur des faits".

La semaine dernière, des médias indiens ont rapporté, en citant des sources anonymes, que près de 100 soldats chinois avaient franchi la frontière dans l'Etat d'Uttrarakhand plusieurs heures durant à la fin août.

Le choc sanglant de l'an passé, qui avait fait 20 morts du côté indien selon New Delhi et quatre côté chinois selon Pékin, était le plus sérieux entre les deux géants asiatiques depuis la guerre-éclair de 1962 qui avait vu la Chine l'emporter facilement sur l'Inde.

A Kaboul, les talibans organisent un rassemblement de la victoire



Près de 1.500 personnes ont participé dimanche dans les faubourgs de Kaboul à un premier rassemblement de la victoire organisé dans la capitale par les talibans, soucieux d'asseoir leur autorité militaire mais aussi désormais civile, sept semaines après avoir pris les rênes du pays. Le rassemblement s'est tenu dans la commune de Kohdaman, à la lisière de la capitale afghane dont les talibans avaient été maintenus à distance pendant les deux décennies d'intervention militaire occidentale.

À la tribune, Mawlawi Muslim Haqqani, le vice-ministre des Affaires religieuses, a loué la victoire du mouvement islamiste qui signe selon lui la défaite des "chrétiens" et des "Occidentaux". Face au chef taliban, une foule grossissante d'environ 1.500 personnes, uniquement des hommes ou des garçons vêtus en majorité de l'habit traditionnel taliban, avait pris place sous des bâches d'ombrage

dressées au milieu d'un terrain vide.

À l'extérieur, des dizaines de gardes lourdement armés encadraient le rassemblement, tandis qu'un haut-parleur claironnait un chant de victoire: "L'Amérique vaincue. Impossible. Impossible. Mais possible!". Le rassemblement avait débuté dans la matinée par une procession d'hommes en tenue de combat, tous armés, arborant le drapeau taliban blanc avec la profession de foi musulmane inscrite en noir, et pour certains, lance-roquette à l'épaule.

La foule les a accueillis d'un traditionnel "takbir", la formule religieuse "Allah Akbar" (Dieu est le plus grand) reprise plusieurs fois. Alors que les combats ont quasiment cessé dans le pays, un autre intervenant, présenté sous le nom de Rahmatullah, a estimé que cette situation inédite depuis 20 ans avait été rendue possible par "les files de jeunes qui se sont portés candidats au martyre". "Les Nations

unies sont juste l'autre nom des Etats-Unis et leur mandat ne vise qu'à détruire le pays musulmans, si vous acceptez leurs termes, vous ne ferez pas mieux que le précédent gouvernement", a ensuite lancé à la tribune Mohammad Akram, responsable d'un groupe de commando taliban.

Sept semaines après la prise de pouvoir éclair des combattants islamistes, "l'Emirat islamique", le nouveau régime décrété par les talibans, cherche à asseoir sa légitimité auprès de la population, comme du reste des nations, mais aussi à surmonter ses divisions internes.

Des milliers d'Afghans, dont une grande partie de l'opposition redoutant les exactions du mouvement islamiste, ont déjà fui le pays. Dans le pays, l'opposition civile aux talibans est devenue de fait impossible. Toutes les manifestations ont été interdites par le nouveau pouvoir depuis le 8 septembre et les contrevenants sont

menacés de "sévères actions légales". Début septembre, des talibans armés avaient dispersés des manifestations dans plusieurs villes, dont Kaboul, Faizabad et Hérat où deux personnes avaient été tuées.

À Kaboul les quelques manifestations regroupant une poignée de femmes réclamant le droit à l'éducation ont été dispersées avec violence par des milices armées. À l'inverse, les talibans ont invité début septembre 300 femmes, apparues intégralement voilées, à manifester publiquement leur soutien au nouveau régime lors d'une conférence organisée à l'Université de Kaboul.

Les talibans ont formé début août un gouvernement, dirigé par Mohammad Hassan Akhund, un ancien proche collaborateur du fondateur du mouvement, le mollah Omar décédé en 2013. Tous les membres de ce cabinet sont des talibans et presque tous appartiennent à l'ethnie pachtoune.

Ce nouveau gouvernement est désormais confronté au défi de la gestion civile d'un pays entièrement paralysé sur le plan économique et menacé d'une grave crise humanitaire.

Aucun pays n'a pour le moment reconnu le nouveau régime mis en place en Afghanistan, même si le Pakistan, la Chine et le Qatar ont pu montrer quelques signes d'ouverture.

La secrétaire d'Etat adjointe américaine Wendy Sherman doit se rendre au Pakistan jeudi et vendredi pour une série d'entretiens avec des responsables gouvernementaux pakistanais. La numéro deux de la diplomatie américaine compte évoquer avec les responsables pakistanais les moyens de faire pression sur le nouveau régime taliban, tant pour le respect des droits fondamentaux que pour une hypothétique composition plus "inclusive" du gouvernement, a-t-elle précisé lors d'une conférence de presse.



AVIS DE CONCOURS Session du 31/10/2021

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca, organise un concours de recrutement d'un (01) administrateur 2^{ème} grade session du 31/10/2021.

Poste	Spécialité	Nb de poste
Administrateur 2 ^{ème} grade	ASSURANCE QUALITE	01

Le concours est ouvert aux candidats marocains dont l'âge est supérieur ou égal à 18 ans et ne dépassant pas 45 ans au plus tard le jour du concours:

* Sont autorisés à participer à ce concours les candidats titulaires:

- d'un diplôme des études supérieures approfondies ou d'un diplôme des études supérieures spécialisées ou d'un master ou d'un master spécialisé ou d'un diplôme reconnu équivalent.

Déroulement du concours :

- 1- Examen écrit
- 2- Entretien oral

Les candidats doivent postuler sur la plateforme / avant le 21/10/2021 <https://econcours.univh2c.ma>

Les candidats retenues pour passer l'entretien oral doivent déposer leurs dossiers à l'ENSAM Casablanca sise à 150 AV. NILE SIDI OTHMANE CASABLANCA

Dossier de candidature :

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur de l'ENSAM Casablanca.
- Une autorisation pour participer au concours (pour les fonctionnaires)
- Trois Curriculum vitae.
- Trois copies des diplômes à certifier conformes à l'originale.
- Trois copies du baccalauréat à certifier conformes à l'originale
- Trois copies de la carte d'identité nationale à légaliser.

* La liste des candidats présélectionnés pour passer le concours, la liste des candidats les mieux classés retenus pour passer l'entretien oral et les résultats classés par ordre de mérite seront publiés sur le site web de l'ENSAM et sur le site web de l'emploi public www.emploi-public.ma, cette publication est une convocation.

N.B: tout dossier incomplet sera rejeté. seules les candidatures déposées sur la plateforme <https://econcours.univh2c.ma/> seront acceptées.

N°8312/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION MARRAKECH SAFI
PRÉFECTURE DE MARRAKECH
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 60/2021/BG SEANCE PUBLIQUE

Le 28 octobre 2021 à 10 heures, il sera procédé au bureau des marchés du secrétariat général de la Préfecture de Marrakech au siège de la Wilaya de la région de Marrakech Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres des prix pour : **FOURNITURE ET INSTALLATION DE DEUX ASCENSEURS DANS LE CADRE DU PROJET D'EXTENSION DU SIÈGE DU SECRETARIAT GENERAL DANS LA PRÉFECTURE DE MARRAKECH**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés au Secrétariat Général de la Préfecture de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **10 000,00 DHS** (Dix Mille dirhams).

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme T.T.C. de **669 600,00 (SIX CENT SOIXANTE NEUF MILLE SIX CENT DHS) T.T.C.**

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception leurs plis, au bureau précité ;
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du secrétariat général de la Préfecture de Marrakech, Wilaya de la région de Marrakech Safi ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant

Secteur demandé	Qualifications exigées	Classe minimale demandée
S MONTES - CHARGES, ASCENSEURS	S1 Travaux d'installation de monte charges et d'ascenseurs	3

➤ Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 04 du Règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

N°8313/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE
 DE LA CULTURE
 DE LA JEUNESSE
 ET DES SPORTS
 DÉPARTEMENT DE LA
 JEUNESSE ET DES SPORTS
 DIRECTION REGIONALE
 RABAT SAE KENITRA
 DIRECTION PROVIN-
 CIALE SIDI SLIMANE
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 N° 02 / 2021 / DPSS
 Le 28/10/2021 à 11 Heures,
 il sera procédé dans la salle
 de réunion de la DIREC-
 TION PROVINCIALE DU
 DÉPARTEMENT DE LA
 JEUNESSE ET SPORT DE
 SIDI SLIMANE, à l'ouver-
 ture des plis concernant l'ap-
 pel d'offres ouvert sur offres
 de prix relatif aux : TRA-
 VAUX D'AMENAGEMENT
 DES TERRAINS DE SPORT
 DES COMMUNES
 MSAADA, OULED HCINE,
 SFAFAA, AZGHAR, DAR
 BEL AMRI, OULED BEN
 HAMMADI, BOUMAIZ
 ET AMER CHAMALIA RE-
 LEVANT DE LA DIREC-

TION PROVINCIALE DE
 LA JEUNESSE ET SPORT
 DE SIDI SLIMANE en lot
 unique.
 Le dossier d'appel d'offres
 peut être retiré au Bureau de
 la comptabilité de la DIREC-
 TION PROVINCIALE DE
 LA JEUNESSE ET SPORT
 DE SIDI SLIMANE.
 Il peut être également télé-
 chargé à partir du portail des
 marchés de l'Etat :
 www.marchespublics.
 gov.ma
 ✦ Le cautionnement provisoire
 est fixé à 20 000,00 DHS
 (Vingt Mille Dirhams).
 ✦ L'estimation des coûts des
 prestations établies par le
 maître d'ouvrage est fixée à
 la somme de : 959 376,00
 DHS T.T.C (Neuf cent cin-
 quante-neuf mille trois cent
 soixante-seize Dirhams
 toutes taxes comprises).
 Le contenu, la présentation
 ainsi que le dépôt des dos-
 siers des concurrents doivent
 être conformes aux disposi-
 tions des articles 27,29 et 31
 du décret n°2-12-349 du
 20/03/2013 relatif aux mar-

chés publics.
 Les concurrents peuvent :
 ✦ Soit déposer contre récé-
 pissé leurs plis au Bureau du
 DIRECTEUR PROVINCIAL
 DE LA JEUNESSE ET SPORT SIDI
 SLIMANE.
 ✦ Soit envoyer, par courrier
 recommandé avec accusé de
 réception, au bureau précité.
 ✦ Soit les remettre au prési-
 dent de la commission d'ap-
 pel d'offres au début de la
 séance et avant l'ouverture
 des plis.
 ✦ Soit les déposer par voie
 électronique au Portail Ma-
 rocaïn des Marchés Publics.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article n°11 du règle-
 ment de la consultation.
 N°8297/PA
 OFFICE NATIONAL DE
 L'ELECTRICITE ET DE
 L'EAU POTABLE (ONEE)
 Branche Eau
 DIRECTION REGIONALE
 DES PROVINCES
 SAHARIENNES
 Travaux d'entretien et ges-

tion des installations assai-
 nissement liquide de la ville
 de SMARA.
 AVIS D'APPEL D'OFFRES
 OUVERT - N°
 44DR8/C/2021a Lot unique
 Séance publique
 La Direction Régionale Des
 Provinces Sahariennes de
 l'ONEE-Branche Eau, sise à
 Quartier administratif AV de
 la MECQUE à Laâyoune,
 lance le présent appel d'of-
 fres qui concerne : Travaux
 d'entretien et gestion des in-
 stallations assainissement li-
 quide de la ville de SMARA.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 10 du règlement
 de la consultation.
 L'estimation du coût des
 prestations s'élève à
 500.000,00 DH TTC.
 Le montant du cautionne-
 ment provisoire est fixé à
 5.000,00DH ou son équiva-
 lent en devise librement
 convertible.
 Le dossier d'appel d'offres
 est téléchargeable sur le por-
 tail marocain des marchés
 publics à l'adresse :
 https://www.marchespub-
 lics.gov.ma/.
 Le dossier d'appel d'offres
 peut être retiré à l'adresse
 suivante :
 - Bureau d'ordre de la Direc-
 tion Régionale des Provinces
 Sahariennes de l'ONEE
 Branche Eau. Adresse :
 Quartier administratif, AV
 de La Mecque Laâyoune -
 Tél : 05 28 89 36 56 ou 05 28
 89 37 61/62.
 Le dossier d'appel d'offres
 est remis gratuitement aux
 candidats.
 Les plis des concurrents, éta-
 blis et présentés conformé-
 ment aux prescriptions du
 règlement de la consultation,
 doivent être :
 - Soit déposés contre récé-
 pissé au Bureau d'Ordre de
 la Direction Régionale des
 Provinces Sahariennes avant
 la date et l'heure fixées pour
 la séance d'ouverture des
 plis.
 - Soit envoyés par courrier
 recommandé avec accusé de
 réception au Bureau d'Ordre
 de la Direction Régionale des
 Provinces Sahariennes avant
 la date et l'heure de la séance
 d'ouverture des plis.
 - Soit remis au président de
 la commission d'appel d'of-
 fres en début de la séance
 publique d'ouverture des
 plis.

L'ouverture publique
 des plis aura lieu le 27 Octo-
 bre 2021 à partir du 10h00 au
 siège de la Direction Régio-
 nale des Provinces Saha-
 riennes sise au Quartier
 administratif, AV de la
 Mecque-Laâyoune.
 L'ouverture des enveloppes
 se fait en un seul temps.
 Pour toute demande
 d'éclaircissement, renseigne-
 ment ou réclamation concer-
 nant le présent appel d'offres
 ou les documents y afférents,
 contacter la Divisions Achats
 de la Direction Régionale des
 Provinces Sahariennes de
 l'ONEE-Branche Eau -
 Adresse : Quartier adminis-
 tratif, AV de la Mecque -
 Laâyoune. Fax : 05 28 89 24
 93 - Email : stalha@onee.ma ;
 hrghia@onee.ma.
 Le règlement des achats de
 l'ONEE et les cahiers géné-
 raux sont téléchargeables à
 partir du site internet des
 achats de l'ONEE - Branche
 Eau à l'adresse :
 http://www.onep.ma/ (Espace
 Entreprise - rubrique
 Achats).
 N°8298/PC
 OFFICE NATIONAL DE
 L'ELECTRICITE ET DE
 L'EAU POTABLE (ONEE)
 Branche Eau
 DIRECTION REGIONALE
 DU NORD
 Gestion de la Station de traie-
 tement Moulay Bouchta.
 AVIS D'APPEL D'OFFRES
 OUVERT- N°
 108DR9/C/SPN/2/2021
 Séance publique
 La Direction Régionale du
 Nord de l'ONEE-Branche
 Eau, sise à Tanger lance le
 présent appel d'offres qui
 concerne la Gestion de la Sta-
 tion de traitement Moulay
 Bouchta.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 10 du règlement
 de la consultation.
 L'estimation du coût des
 prestations s'élève à 992
 880,00 DH TTC.
 Le montant du cautionne-
 ment provisoire est fixé à 10
 000DH ou son équivalent en
 devise librement convertible.
 Le dossier d'appel d'offres
 est téléchargeable sur le por-
 tail marocain des marchés
 publics à l'adresse :
 https://www.marchespub-
 lics.gov.ma/.
 Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré à l'adresse
 suivante :
 Bureau d'ordre de la Direc-
 tion Régionale du Nord de
 l'ONEE Branche eau.
 Adresse : 6, Rue Melilla, Cas-
 tilla, Tanger.
 - Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85
 -15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-
 02-08/05-39-94-39-71
 Le dossier d'appel d'offres
 est remis gratuitement aux
 candidats.
 Les plis des concurrents, éta-
 blis et présentés conformé-
 ment aux prescriptions du
 règlement de la consultation,
 doivent être :
 - Soit déposés contre récé-
 pissé au Bureau d'Ordre de
 la Direction Régionale du
 Nord, 6, Rue Melilla, Castilla,
 Tanger, avant la date et
 l'heure fixées pour la séance
 d'ouverture des plis.
 - Soit envoyés par courrier
 recommandé avec accusé de
 réception au Bureau d'Ordre
 de la Direction Régionale du
 Nord, 6, Rue Melilla, Castilla,
 Tanger avant la date et l'heure
 de la séance d'ouverture des
 plis. - Soit remis au président
 de la commission d'appel
 d'offres en début de la séance
 publique d'ouverture des
 plis.
 L'ouverture publique des
 plis aura lieu le Mercredi
 03/11/2021 à 10h00 à la Di-
 rection Régionale du Nord
 de l'ONEE Branche eau, 6,
 Rue Melilla, Castilla, Tanger.
 L'ouverture des enveloppes
 se fait en un seul temps.
 Pour toute demande
 d'éclaircissement, renseigne-
 ment ou réclamation concer-
 nant le présent appel d'offres
 ou les documents y afférents
 prière de contacter la Division
 Achats de la Direction
 Régionale du Nord de
 l'ONEE-Branche Eau
 - Adresse : sise 6, Rue Melilla,
 Castilla, à Tanger
 Téléphone : 05- 39 - 32 - 85 -
 18/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-
 02-08/05-39-94-39-71
 Email : fferrasi@onee.ma -
 ielhassani@onee.ma
 Les cahiers généraux et le rè-
 glement des achats de
 l'ONEE sont consultables et
 téléchargeables à partir du
 site des achats de l'ONEE-
 Branche Eau à l'adresse :
 http://www.onep.ma/ (Espace
 Entreprise - rubrique
 Achats).
 N°8299/PC

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE
 L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
 DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 35/2021

Le 27/10/2021 à 10 h, il sera procéder dans les bureaux de la
 Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique
 et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre
 ouvert sur offre des prix pour :

**Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP5413 du PK
 16+000 au PK 31+845. Province de Taza.**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés
 du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de
 l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés
 publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
(900 000,00) Neuf Cent Mille Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître
 d'Ouvrage est fixé à la somme de : **(60 332 628,00 dhs) Soixante
 Million Trois Cent Trente Deux Mille Six Cent Vingt Huit
 Dirhams .**

Le contenue, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des
 concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29
 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé
 de réception au bureau précité
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le
 bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du
 portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel
 d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article
 9 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique :
Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée
 conforme à l'original) du certificat de qualification et de
 classification suivant:

Secteur	Qualification	Classe
B Travaux routiers et voirie urbaine	B.1 -Travaux de terrassements routiers courants	S
	B.3 - Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de 'environnement	
	B.5 - Assises non traités et enduits superficiels	

Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le
 dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de
 consultation
 N°8296/PA

ROYAUME DU MAROC
 OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
 Branche Eau
 DIRECTION REGIONAL DU NORD

**Renforcement et extension de la station de surpression d'Ajdir et Réhabilitation des
 installations d'AEP d'Al Hoceima**
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTNATIONAL
 N° 77/DR9/CE// 2021

Séance publique

Avis rectificatifN°03

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité
 en dessus, que la séance publique d'ouverture des plis aura lieu **le Mercredi
 20OCTOBRE2021à Dix (10) heures du matin au lieu du Mercredi 06 OCTOBRE
 2021 à Dix (10) heures** à la Direction Régional du Nord de l'ONEE-Branche Eau,
 sise à 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger.
 N°8295/PC

ROYAUME DU MAROC
 OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
 Branche Eau
 DIRECTION REGIONAL DU NORD

**Renforcement et extension de la station de surpression d'Ajdir et Réhabilitation des
 installations d'AEP d'Al Hoceima**
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTNATIONAL
 N° 77/DR9/CE// 2021

Séance publique

Avis rectificatifN°03

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité
 en dessus, que la séance publique d'ouverture des plis aura lieu **le Mercredi
 20OCTOBRE2021à Dix (10) heures du matin au lieu du Mercredi 06 OCTOBRE
 2021 à Dix (10) heures** à la Direction Régional du Nord de l'ONEE-Branche Eau,
 sise à 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger.
 N°8295/PC

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE LARACHE
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° 21/DPETLE/Lar 2021
 Le 28 OCTOBRE 2021 à 11 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau Larache, place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4.000,00 DHS (QUATRE MILLE DHS).
 L'estimation du coût des prestations : 290.400,00 DIRHAMS, (DEUX CENT QUATRE VINGT DIX MILLE QUATRE CENT DIRHAMS T T

C). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr .Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Larache place Oued El Makhazine Larache.
 Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
 N°8300/PA
 ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE LARACHE
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° 20/DPETLE /Lar 2021
 Le 28 OCTOBRE 2021 à 10

H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :
 CONTROLE TOPOGRAPHIQUE DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DU POINT DE GLISSEMENT SITUÉ AU PK43+000 DE LA RP4403. Province de Larache.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETLE de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 800,00 DHS (HUIT CENT DHS).
 L'estimation du coût des prestations : 57.600,00 DIRHAMS, (CINQUANTE SEPT MILLE SIX CENT DIRHAMS T T C).
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr .Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Larache place Oued El Makhazine La-

rahe.
 Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les remettre au président de la commission

d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

ma .
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
 N°8301/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation
 Région de Marrakech-Sud
 Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
 N° : 20/2021/CH/INV
 « Séance publique »

Le 27 octobre 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation
01	les études techniques et le suivi des travaux d'extension des établissements primaires implantés au cercle de Chichaoua relevant de la Direction Provinciale de Chichaoua, AREF-MS par vingt-trois (23) salles d'enseignement préscolaire	57 500,00 dhs (cinquante-sept mille cinq cents dhs)
02	les études techniques et le suivi des travaux d'extension des établissements primaires implantés au cercle de Mejjat relevant de la Direction Provinciale de Chichaoua, AREF-MS par dix-sept (17) salles d'enseignement préscolaire	42 500,00 dhs (quarante-deux mille cinq cents dhs)
03	les études techniques et le suivi des travaux d'extension des établissements primaires implantés au cercle de Mtouga relevant de la Direction Provinciale de Chichaoua, AREF-MS par douze (12) salles d'enseignement préscolaire	30 000,00 dhs (trente mille dhs)
04	les études techniques et le suivi des travaux d'extension des établissements primaires implantés au cercle d'Imintanoute relevant de la Direction Provinciale de Chichaoua, AREF-MS par douze (12) salles d'enseignement préscolaire	30 000,00 dhs (trente mille dhs)
05	les études techniques et le suivi des travaux d'extension des établissements primaires relevant de la Direction Provinciale de Chichaoua, AREF-MS par vingt et un (21) salles d'enseignement préscolaire	52 500,00 dhs (cinquante-deux mille cinq cents dhs)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans les domaines D14, D15 et D16. Ce certificat tient lieu de dossier technique.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives et aux unions de coopératives

N°8302/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation
 Région de Marrakech-Sud
 Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
 N° : 21/2021/CH/INV
 « Séance publique »

Le 27 octobre 2021 à 14 :30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation
01	le contrôle technique des études et le contrôle des travaux d'extension des établissements primaires implantés au cercle de Chichaoua relevant de la Direction Provinciale de Chichaoua, AREF-MS par vingt-trois (23) salles d'enseignement préscolaire	57 500,00 dhs (cinquante-sept mille cinq cents dhs)
02	le contrôle technique des études et le contrôle des travaux d'extension des établissements primaires implantés au cercle de Mejjat relevant de la Direction Provinciale de Chichaoua, AREF-MS par dix-sept (17) salles d'enseignement préscolaire	42 500,00 dhs (quarante-deux mille cinq cents dhs)
03	le contrôle technique des études et le contrôle des travaux d'extension des établissements primaires implantés au cercle de Mtouga relevant de la Direction Provinciale de Chichaoua, AREF-MS par douze (12) salles d'enseignement préscolaire	30 000,00 dhs (trente mille dhs)
04	le contrôle technique des études et le contrôle des travaux d'extension des établissements primaires implantés au cercle d'Imintanoute relevant de la Direction Provinciale de Chichaoua, AREF-MS par douze (12) salles d'enseignement préscolaire	30 000,00 dhs (trente mille dhs)
05	le contrôle technique des études et le contrôle des travaux d'extension des établissements primaires relevant de la Direction Provinciale de Chichaoua, AREF-MS par vingt et un (21) salles d'enseignement préscolaire	52 500,00 dhs (cinquante-deux mille cinq cents dhs)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises et aux coopératives, aux unions de coopératives

N°8304/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation
 Région de Marrakech-Sud
 Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
 N° : 22/2021/CH/INV
 « Séance publique »

Le 28 octobre 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation
01	le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux d'extension des établissements primaires implantés au cercle de Chichaoua relevant de la Direction Provinciale de Chichaoua, AREF-MS par vingt-trois (23) salles d'enseignement préscolaire	46 000,00 dhs (quarante-six mille dhs)
02	le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux d'extension des établissements primaires implantés au cercle de Mejjat relevant de la Direction Provinciale de Chichaoua, AREF-MS par dix-sept (17) salles d'enseignement préscolaire	34 000,00 dhs (trente-quatre mille dhs)
03	le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux d'extension des établissements primaires implantés au cercle de Mtouga relevant de la Direction Provinciale de Chichaoua, AREF-MS par douze (12) salles d'enseignement préscolaire	24 000,00 dhs (vingt-quatre mille dhs)
04	le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux d'extension des établissements primaires implantés au cercle d'Imintanoute relevant de la Direction Provinciale de Chichaoua, AREF-MS par douze (12) salles d'enseignement préscolaire	24 000,00 dhs (vingt-quatre mille dhs)
05	Les études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux d'extension des établissements primaires relevant de la Direction Provinciale de Chichaoua, AREF-MS par vingt et un (21) salles d'enseignement préscolaire	50 000,00 dhs (cinquante mille dhs)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification :

LOTS 01, 02, 03 et 04 :

Activité	Qualifications exigées	Catégorie exigée
CQ : Contrôle de Qualité	CQ.1	4

LOT 05 :

Activité	Qualifications exigées	Catégorie exigée
EG : Etude Géotechnique	EG.1	4
CQ : Contrôle de Qualité	CQ.1	4

Ce certificat tient lieu de dossier technique.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives et aux unions de coopératives

N°8303/PA

FIDUCIAIRE DOUNIA SOJIM SARL
261, Bd ABDELMOUMEN
1ER ETAGE N°3, CASA-
BLANCA
Tél.: 0522-86-14-60
Fax : 0522-86-14-62

Société Oticon Medical Maroc
Société à responsabilité limitée
d'associé unique
Au capital de 3.233.900 dirhams
Siège social : Casablanca, 5 étage
Bd Abdelmoumen, angle place
du docteur Charle Nicole, n°223
Aux termes du PV de l'Assem-
blée générale extraordinaire, en
date du 01/07/2021, il a été dé-
cidé ce qui suit :
La société Demant A/S, société
de droit Danois, dont le siège so-
cial est situé à la municipalité
d'Egdal, enregistrée au registre
de commerce de Danemark,
sous le numéro 71186911. Représen-
tée par son président direc-
teur général monsieur Soren
Nielsen, de nationalité danoise,
né le 13 novembre 1970 et rési-
dant à Viggo Rothes Vej 37,2900
Hellerup, Danemark. Titulaire
du passeport n°211137236. Associé
unique de la société « OTI-
CON MEDICAL MAROC » au
capital 3.233.900 dirhams, décide
de délibérer sur l'ordre du jour
suivant :
- Extension de l'objet social
- Harmonisation des
s t a t u t s .
Le dépôt légal a été effectué au
greffe du tribunal de commerce
de première instance de Casa-
blanca le 23/09/2021 sous le
n ° 7 9 3 7 4 / 2 1
N°8082/PA

Fiduciaire Dounia Sojim
S.A.R.L.
261, Bd Abdelmoumen
1er étage N°3, Casablanca
Tél : 05 22 86 14 60
Fax : 05 22 86 14 62
Constitution de société à respon-
sabilité limitée d'associé unique
Aux termes d'un acte S.S.P. en
date du 3-09-2021 à Casablanca,
il a été constitué une société à
responsabilité limitée d'associé
unique dont les caractéristiques

sont les suivantes :
Dénomination : La société prend
la dénomination de : «Sté Malak
et Anis Promo S.A.R.L.A.U.»
Objet :
La société a pour objet :
- La promotion immobilière,
l'achat, la vente des terrains, im-
meubles et toutes constructions
de quelque nature que ce soit
notamment de résidences prin-
cipales, secondaires touristiques.
- Les travaux divers.
Et plus généralement, toutes
opérations industrielles, com-
merciales, financières, mobi-
lières ou immobilières pouvant
se rattacher directement ou indi-
rectement à l'objet social ou sus-
ceptibles d'en faciliter
l'extension ou le développe-
m e n t .
Siège social : Hay Massirat 2, rue
2, N° 15, Sebata, Casablanca.
Durée : 99 ans à compter de sa
constitution définitive.
Capital social : est fixé à
100.000,00 dh divisé en 1000
parts sociales de 100,00 dh cha-
cune, versés dans un compte
b a n c a i e r e .
Les parts sociales créées sont nu-
mérotes de 1 à 1000 et sous-
crites en totalité par l'associé
unique M. Amara Omar, de na-
tionalité marocaine, titulaire de
la CIN N° E393222, né le 01-01-
1970, domicilié à Hay Chrifa à
rue 9, N° 36 Ain Chock, Casa-
b l a n c a .
Gérance : La société est gérée et
administrée pendant une durée
indéterminée par M. Amara
Omar, possédant la signature so-
ciale à l'égard des tiers.
Année sociale : Du 1er janvier au
31 décembre de chaque année.
Bénéfice : Sur les bénéfices nets,
il est prélevé 5% pour former la
réserve légale.
La déclaration d'immatricula-
tion au registre de commerce a
été effectuée au greffe du tribu-
nal de commerce de première
instance de Casablanca le 23-09-
2021 sous le N° 516881.
N° 8083/PA

Conseil fiscal et juridique
Société: ELEC COM PRO
SARL AU
Aux termes d'un acte s.s.p en
date du 23/09/2021, il a été
constitué les ci-après nommes
une société
SARL AU dont les caractéris-
tiques sont les suivantes :
Dénomination : SOCIETE ELEC
COM PRO SARL AU
Siège social : 10 RUE DE LI-
BERTE ETG N°3 APPRT N°5
CASABLANCA
• Objet : Travaux d'élec-
tricité.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 dhs di-
visé en 1000 parts de 100 dhs
chacun souscrites en totalité et
entièrement libérées par une per-
sonne physique à savoir :
- Mr. ABOUDOU BEN AB-
DOULDAJADED
1000 parts
-Gérance : la société est gérée et
administrée par Mr. ABOUDOU
BEN ABDOLDAJADED
-Dépôt légal a été effectué au
tribunal de commerce de Casa-
blanca sous N° 794720.
N°8305/PA
STE «CAFE LOCA» SARL AU
Les soussignés :
Mr. EL BAARAR MOHAMED
L'associé unique de la société
«CAFE LOCA» SARL AU a
décidé de constituer une société
avec les caractéristiques sui-
vante :
DENOMINATION : STE
CAFE LOCA.
FORME JURIDIQUE : S . A . R .
L . A U
CAPITAL SOCIAL : 100 000,
00 DH souscrit et libère intégra-
lement, soit 1000 parts
De 100 DH chacune
OBJET SOCIAL : /1/ CAFE-
TIER OCCUPANT DEUX PER-
SONNES ET PLUS.
SIEGE SOCIAL : HAY
NASR 2 RTE MARJANE N 08
OUJDA.
APPORTS : Mr. EL
BAARAR MOHA-
MED.....100 000, 00
DH

TOTAL.....100 000, 00 DH
GERANCE : est nommé
comme gérant de la dite société
Mr. EL BAARAR MOHAMED.
La société sera engagée par la si-
gnature de Mr. EL BAARAR
MOHAMED C.I.N Z348265
Dépôt au GREFFE du Tribunal
de Commerce D'Oujda Le
23/09/2021 Sous le numéro
3339.
N°8306/PA
Royaume du Maroc
Ministre de la sante
Centre Hospitalo-universi-
taire Ibn Rochd
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N° 031/2021/CHUIRC
Le 26/10/2021 à 12 heures 00
min, il sera procédé dans la salle
de réunion de la Direction du
Centre Hospitalo-universitaire
Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen El
Arjoun - Casablanca, à l'ou-
verture des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix pour :
ACHAT DE PRODUITS ET
CONSOMMABLES DEN-
TAIRES (313 lots séparés).
Le dossier d'appel d'offres peut
être retiré du service des équipe-
ments et fournitures de la Di-
rection du Centre
Hospitalo-universitaire Ibn
Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL
ARJOUN- Casablanca, il peut
être téléchargé à partir du portail
des marchés publics
«www.marchespublics.gov.ma».
- Les concurrents sont dispensés
de fournir un cautionnement
provisoire.
- L'estimation des coûts des
prestations établie par le maître
d'ouvrage est fixée à la somme de :
2 836 462,27 DHS/TTC (Deux
Millions Huit Cent Trente-Six
Mille Quatre Cent Soixante
Deux Dirhams et Vingt-Sept
Centimes TTC).
Le contenu, la présentation, ainsi
que le dépôt des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions des
articles 27, 29 et 31 du règlement
N° D1580/15/DEPP du 19 Juin
2015 relatif aux marchés du Cen-
tre Hospitalier Ibn Rochd - Ca-
sablanca.
Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé
leurs plis au Secrétaire Général
à la Direction Générale du Cen-
tre Hospitalo-universitaire Ibn
Rochd, sis à 8, Rue Lahcen El Ar-
joun - Casablanca ;
- soit les envoyer par courrier re-
commandé avec accusé de ré-
ception au bureau précité ;
- soit les remettre au président
de la commission d'appel d'of-
fres au début de la séance et
avant l'ouverture des plis.
Les échantillons accompagnés
des certificats d'enregistrement
des dispositifs médicaux (voir
article 5 du règlement de consul-
tation) exigés par le dossier
d'appel d'offre doivent être dé-
posés au service des Equipements
et fournitures de la
Direction Générale, sis à 8, Rue
Lahcen El Arjoun - Casablanca,
au plus tard
le 25/10/2021 avant 14 heures
(date et heure limite pour le
dépôt).
Les pièces justificatives à fournir
sont celles prévues par l'article
10 du règlement de consultation.
N°8310/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALO-UNI-
VERSITAIRE IBN ROCHD
AVIS D'APPEL D'OFFRES OU-
VERT
SUR OFFRES DE PRIX - N° :
069/2021/CHUIRC
Le 28 / 10 / 2021 à 10 H 30
mm, il sera procédé dans les bu-
reaux de la Direction du Centre
Hospitalo-Universitaire Ibn
Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL
ARJOUN- Casablanca, à l'ou-
verture des plis relatifs à l'Appel
d'offres sur offres de prix :
ACHAT DU MOBILIER DE
BUREAU (en 55 Lots séparés)
Le dossier d'appel d'offres peut
être retiré du service des Equip-
ements et Fournitures de la Di-
rection du Centre
Hospitalo-Universitaire Ibn
Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL
ARJOUN- Casablanca, il peut
également être téléchargé à par-
tir du portail des marchés pu-
blics
« www.marchespublics.gov.ma »
Les concurrents sont dispensés
de fournir le cautionnement pro-

visoire.
L'estimation du coût de la presta-
tion établie par le maître d'ou-
vrage est fixée comme suit :
3 105 822,95 DHS/TTC (TROIS
MILLIONS CENT CINQ
MILLE HUIT CENT VINGT
DEUX DIRHAMS ET QUATRE
VINGT QUINZE CENTIMES
TOUTES TAXES COMPRISES)
Le contenu, la présen-
tation, ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents doivent
être conformes aux dispositions
des articles 27,29 et 31 du Règle-
ment N°D1580/15/DEPP du 19
juin 2015, relatif aux marchés du
Centre Hospitalo-Universitaire
Ibn Rochd- Casablanca
Les concurrents peuvent :
• soit envoyer par
courrier recommandé avec ac-
cusé de réception leurs plis à la
Direction du Centre Hospitalo-
Universitaire Ibn Rochd, sis à 8,
Rue Lahcen EL ARJOUN- Casa-
blanca
• soit déposer contre récépissé
leurs plis au Secrétaire Général
à la Direction du Centre Hospi-
taliier Ibn Rochd à l'adresse pré-
cité ;
• Soit les remettre au président
de la commission d'appel d'of-
fres au début de la séance et
avant l'ouverture des plis.
Les échantillons et documenta-
tions (en langue française ou au-
tres langues avec traduction en
langue française, accompagnée
de l'annexe n° 4 dûment rempli)
exigés par le dossier d'appel
d'offres doivent être déposés
avec la liste de colisage au Ser-
vice des Equipements et Fourni-
tures, à la Direction Générale
sis à 8, Rue Lahcen EL Arjoun-
Casablanca, au plus tard le
27 / 10 / 2021 avant 14 heures.
Il est prévu une visite des lieux
pour le rayonnage :
- à l'Hôpital Ibn
Rochd : le 15/10/2021 à 10 h.
- à l'Hôpital du 20
Août 1953 : le 15/10/2021 à
12 h.
- à l'Hôpital Mère Enfants Ab-
derrahim Harouchi : le
15/10/2021 à 11 h.
Les pièces justificatives à fournir
sont celles prévues par l'article 9
du règlement de consultation.
N°8311/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation nationale de la Formation professionnelle
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

**AVIS D'APPELS D'OFFRES
AU "RABAIS OU A MAJORATION"
N° :12/S/ 2021**

Le 28/10/2021 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres au "rabais ou a majoration" concernant :

OBJET	Caution provisoire	Estimation du maître d'ouvrage
Travaux d'aménagement et de Rehabilitation des Batiments et Installations du Lycée Qualifiant ALMOUTANABI à La Commune Territoriale BOUGUEDRA, Province de Safi.	14 000 ,00 DH (Quatorze Mille Dirhams)	1 400 040,00 DH - TTC (Un Million Quatre Cent Mille Quarante Dirhams)

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, service des affaires administratives et financières, Rue Damas, Ville Nouvelle. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma et le site web de la direction provinciale de Safi (www.dmensafim.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières à la délégation provinciale du ministère de l'éducation nationale à SAFI.
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Soit par voie électronique.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises installées au Maroc : Le certificat de qualification et de classification ou sa copie conforme à l'originale, délivré par le Département ministériel chargé de l'Équipement. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION MINIMALE
A	A5	4

* Pour les entreprises non installées au Maroc : Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation.
N°8309/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation nationale de la Formation professionnelle
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

**AVIS D'APPELS D'OFFRES
AU "RABAIS OU A MAJORATION"
N° :13/S/ 2021**

Le 28/10/2021 à 11 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres au "rabais ou a majoration" concernant :

OBJET	Caution provisoire	Estimation du maître d'ouvrage
Travaux d'aménagement et de Réhabilitation des Bâtiments et Installations du CPGE Moulay Abdallah à La Commune Territoriale Safi , Province de Safi	5 000 ,00 DH (Cinq Mille Dirhams)	459 900,00 DH - TTC (Quatre Cent Cinquante Neuf Mille Neuf Cent Dirhams)

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, service des affaires administratives et financières, Rue Damas, Ville Nouvelle. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma et le site web de la direction provinciale de Safi (www.dmensafim.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières à la délégation provinciale du ministère de l'éducation nationale à SAFI.
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Soit par voie électronique.

* Pour les entreprises installées au Maroc :
* Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation
N°8307/PA

Bernard Tapie, mort d'une icône de la France des années 80

Portrait



Flamboyant, hâbleur, Bernard Tapie, incarnation de la réussite sociale dans la France des années 80 avant de déchoir pour corruption, a eu un parcours hors norme en plus de quarante ans de vie publique, passant par la politique et le football.

Atteint depuis 2017 d'un cancer métastasé, Bernard Tapie, décédé dimanche à l'âge de 78 ans, a connu de multiples vies : artistique, judiciaire, politique, entrepreneuriale, sportive et médiatique. Des parcours qui se sont parfois entrecroisés, comme dans "l'affaire de sa vie", le rachat du géant allemand de l'équipement sportif Adidas en 1990 puis sa revente, début d'un méga-feuilleton judiciaire.

Parti de rien, ce fils d'ouvrier-chauffagiste né en janvier 1943 se lance en 1977 dans la reprise et la revente d'entreprises en difficulté, après avoir tenté de vendre des télé, piloter des voitures de courses ou pousser la chansonnette.

Le banlieusard "aux yeux trop grands" (titre d'un de ses livres) construit un empire industriel à partir des années 80, capitaliste décomplexé et fonceur, appelant un chat un chat : "Quand j'entreprends mes affaires, j'ai une volonté féroce de gagner beaucoup, beaucoup d'argent", proclame-t-il en 1983. Et il y arrive, jusqu'à s'offrir un hôtel particulier à Paris et un luxueux voilier, le Phocéa.

On le surnomme le "Zorro des entreprises" même si rares sont celles qu'il

réussit finalement à faire prospérer. Il devient simultanément une star des plateaux télé - présentant notamment une émission visant à donner le goût d'entreprendre, "Ambitions" - et se taille une place dans le sport.

Il monte l'équipe cycliste La Vie Claire, qui emporte deux Tours de France (1985, 1986) avec ses vedettes Bernard Hinault et Greg LeMond. En 1986, il reprend l'Olympique de Marseille, où certains le vénèrent encore pour avoir fait en 1993 du club de foot-

ball l'unique vainqueur français à ce jour de la Ligue des champions.

Mais à l'OM, comme dans les affaires, éclats et coups tordus pleuvent. Il se brouille avec les entraîneurs, fait croire à Monaco qu'Abédi Pelé est séropositif pour les doubler sur le transfert de la star africaine...

À la fin des années 80, Bernard Tapie est au faite de sa notoriété et son profil atypique séduit jusqu'au sommet de l'Etat. Il se lance en politique sous la bannière "majorité présidentielle" du président socialiste François Mitterrand, avec l'image sympathique du self made man non issu du "sérail".

En 1989, l'année où il devient député de Marseille, il accepte un débat qui fera date avec Jean-Marie Le Pen dans lequel il rend coup pour coup au chef de file de l'extrême droite, connu pour ses talents oratoires et son sens de la formule.

Les années suivantes, il enchaîne les succès politiques mais concomitamment les premiers ennuis judiciaires arrivent.

Nommé ministre de la Ville en 1992, il doit démissionner deux mois plus tard pour des soupçons d'abus de biens sociaux. Il y reviendra brièvement après un non-lieu, avant le premier vrai scandale qui éclate en 1993, lui fait perdre ses mandats électifs et l'envoi 165 jours en prison en 1997 : une tentative de corruption par l'OM d'un match contre Valenciennes.

En même temps, les pertes d'Adidas se creusent et il revend l'équipementier pour l'équivalent de 441 millions d'euros en 1993 à un groupe d'investisseurs qui dissimule son banquier, le Crédit Lyonnais.

Mais l'année suivante, alors que Tapie est en liquidation judiciaire, Adidas est revendu pour 701 millions d'euros.

L'homme d'affaires s'estime floué. S'engage alors une interminable bataille judiciaire, ponctuée de victoires et d'échecs au pénal et au civil, et d'un arbitrage décrié, qui mettra sur la sellette le ministre de l'Economie devenue entretiens patronne du FMI Christine Lagarde.

Tapie le plaignant initial est renvoyé en correctionnelle en 2017 pour escroquerie et détournements de fonds publics, relaxé deux ans plus tard et rejugé en appel à partir de 2020.

Son retrait des affaires dans les années 90 ne signe pas pour autant la fin de cet homme marié deux fois et père de quatre enfants.

Tapie, "le phénix" (titre d'une de ses nombreuses biographies et d'une chanson de sa fille, Sophie), fait de la radio, de la télé, monte sur les planches et joue sur grand et petit écran, où il incarne notamment le "commissaire Valence" dans une série qui tiendra de 2003 à 2008. Il revient aux affaires en 2009, acquérant en 2012 des titres de presse, dont La Provence, à Marseille.



Quand j'entreprends mes affaires, j'ai une volonté féroce de gagner beaucoup, beaucoup d'argent

Sport

Liga

La mauvaise passe du Barça se poursuit



Nouveau naufrage pour le FC Barcelone: trois jours après la gifle reçue à Lisbonne en C1 (3-0), le Barça a été corrigé 2-0 par l'Atlético Madrid d'un brillant Thomas Lemar samedi pour la 8e journée de Liga et sombre encore plus dans une crise latente.

Débordés en défense, inexistantes en attaque, les Catalans ont été surclassés en tous points par le champion d'Espagne en titre: Thomas Lemar (24e), puis Luis Suarez (45e), l'ancien de la maison blaugrana, ont porté deux coups de poignard supplémentaires à ce Barça déjà sérieusement affaibli, qui rétrograde provisoirement à la 9e place du classement.

Alors que la presse catalane annonçait que le club était tout proche de limoger son entraîneur Ronald Koeman, le président Joan Laporta lui a accordé sa "confiance" samedi midi, affirmant qu'il "resterait l'entraîneur du Barça" au

moins jusqu'au retour des blessés Ousmane Dembélé et Sergio Agüero.

Dans les tribunes du Wanda-Metropolitano samedi soir pour purger le deuxième et dernier de ses deux matches de suspension après son expulsion à Cadix il y a quinze jours, Koeman semblait très tendu, pour transmettre ses consignes par téléphone à son assistant Alfred Schreuder, son relais sur le banc.

"On ne peut pas laisser autant d'espaces quand on perd le ballon. Au milieu de terrain, on doit continuer le marquage. Maintenant vous comprendrez peut-être pourquoi parfois on joue à trois défenseurs centraux...", a taclé Koeman en conférence de presse.

A l'image du technicien néerlandais, c'est tout un club qui est sur les dents. Il suffisait de voir le geste de rage de Memphis Depay, les cadres Sergio Busquets et Gerard Piqué s'invectiver au centre du terrain après le premier but de Lemar,

ou encore Oscar Mingueza et Ronald Araujo en faire de même après le 2-0, pour palper le malaise ambiant qui enveloppe le Barça.

"Il n'y a pas un problème unique, il y en a plusieurs", a résumé Piqué au coup de sifflet final.

Côté Atlético, la fête est totale: une semaine après sa défaite surprise à Alavés (1-0), le club madrilène s'est vite relevé, avec un succès sur le fil à San Siro contre l'AC Milan en C1 mardi (2-1), et une autre victoire probante face au Barça samedi, pour revenir provisoirement à hauteur du Real Madrid, leader avec 17 points et qui devait affronter dimanche l'Espanyol Barcelone.

Et l'un des grands artisans de ce récit a été l'international français Thomas Lemar. Le milieu de terrain offensif, de retour cette semaine après avoir manqué trois matches sur blessure, a pris la fâcheuse habitude de voler la vedette à son

compatriote Antoine Griezmann.

Déjà sauveur de l'Atlético sur le terrain de l'Espanyol Barcelone il y a un mois, avec le but de la délivrance (2-1) marqué au bout du temps additionnel (90e+9), Lemar a refait le coup samedi soir: alors que "Grizi" a fêté son 400e match en Liga en déarrant sur le banc pour ses retrouvailles avec le Barça, le Guadeloupéen a accaparé toute la lumière.

Il a remporté son duel contre Marc-André ter Stegen pour débloquent le compteur, après une superbe combinaison à trois entre Joao Félix et Luis Suarez (24e), puis a offert une passe décisive lumineuse à son coéquipier uruguayen pour le 2-0 juste avant la mi-temps, au milieu d'une défense catalane dépeuplée.

Lemar a même été le premier joueur rojiblanco à menacer Ter Stegen dès la 9e minute, avec une frappe décochée depuis l'extérieur de la surface qui a frôlé le

montant droit.

Le milieu de terrain offensif, revenu à son meilleur niveau, a séduit par son entente parfaite avec le prodige portugais Joao Félix, qui a lui aussi été excellent samedi soir. Et avec eux, Luis Suarez est resté toujours aussi efficace face au but.

Il n'a toutefois pas célébré son but, portant ses mains jointes devant son visage en signe de respect au club qui l'a mené vers les sommets entre 2014 et 2019..., mais a fait un geste du téléphone avec ses doigts. Un possible clin d'œil au simple coup de fil que lui avait passé Koeman en 2019 pour lui annoncer que le club n'allait pas le conserver.

Pour la première affiche d'envergure avec un stade plein à 100% en Espagne depuis le début de la pandémie, le spectacle a été au rendez-vous: celui d'un Atlético resplendissant, et, en face, celui d'un Barça en ruines.

Premier League

Une manche à l'avantage de Chelsea



En battant Southampton (3-1), Chelsea a profité des matches nuls entre Manchester United et Everton qui n'ont pu se départager, sur Brighton qui n'a pas trouvé la faille contre les Gunners et sur Liverpool qui devait recevoir City (6e avec 13 pts) dimanche.

Les Londoniens ont dû cravacher pour arracher ce succès après avoir pourtant rapidement ouvert la marque par Trevoh Chalobah de la tête (1-0, 9e).

Ils ont cru faire le break par Timo Werner juste avant la pause, mais son

but a été annulé par la VAR pour une faute dans les secondes précédentes (43e), avant de voir les Saints égaliser sur un pénalty de James Ward-Prowse (1-1, 61e).

L'expulsion directe, décidée après recours à la VAR, du même Ward-Prowse (77e) pour une faute sur Jorginho, a fait basculer le match, Werner prenant sa revanche de près (2-1, 84e) avant que Ben Chilwell, auteur de la faute sur le pénalty, ne se rachète (3-1, 89e).

Après sa victoire à l'arraché contre Villarreal (2-1), mercredi en Ligue des Champions, Manchester United continue à patiner sur le plan national, en étant neutralisé par Everton.

Obligés de rejouer dès samedi midi après la grosse dépense d'énergie en milieu de semaine, les Red Devils avaient démarré le match sans Cristiano Ronaldo ni Paul Pogba, entrés en seconde période, en vain.

"Il faut faire des choix tout au long de la saison et nous devons gérer les efforts des joueurs", a plaidé après le match Ole Gunnar Solskjaer qui a estimé que son onze de départ était "le bon aujourd'hui".

Il avait opté pour une attaque avec Edinson Cavani, pour sa première titularisation de la saison, et Anthony Martial, aligné à gauche, alors que Mason Greenwood a démarré à droite.

L'Uruguayen s'est distingué avec une tête délicate repoussée par Jordan Pickford (21e), avant que Martial, bien décalé par Bruno Fernandes, n'ouvre le score sur une frappe légèrement déviée (1-0, 43e).

Mais le bon recrutement offensif d'Everton cet été lui a permis de revenir malgré les absences de Dominic Calvert-Lewin et Richarlison en attaque.

Demarai Gray et Andros Townsend ont malmené la défense manchesterienne, le premier faisant trembler Old Trafford avec une percée et une belle frappe à ras de terre (33e).

Sur un contre après un corner, Gray a ensuite été plus solide que Fred sur un duel à l'épaule pour conserver la balle et donner à Abdoulaye Doucouré qui a servi avec beaucoup de sang-froid Townsend dont la frappe croisée n'a laissé aucune chance à De Gea (1-1, 65e).

"On doit devenir meilleur pour savoir quand prendre des risques et comment ne pas concéder de contre-attaque (...), on a fait quelques mauvaises décisions qui nous ont coûté cher sur ces 10 secondes", a déploré Solskjaer.

Si les Seagulls peuvent être frustrés de ne prendre qu'un point au terme d'un match qu'ils ont nettement dominé, ils ont interrompu la série de trois victoires consécutives d'Arsenal.

Dans la pluie et le vent qui balayaient le sud de l'Angleterre, Brighton a un peu renoué avec ses travers qui lui ont failli lui coûter cher la saison passée avec une grande maladresse devant le but.

Sur 21 tirs, les hommes de Graham Potter n'en ont cadré que deux et Arsenal n'est pas passé loin d'un petit hold-up quand Robert Sanchez a dû repousser du pied une frappe d'Émile Smith-Rowe parti en contre (76e).

Un point qui leur permet tout de même de se maintenir dans le wagon de tête (5e), alors qu'Arsenal reste en milieu de classement (9e avec 10 points).



L'AMA publie une liste modifiée des produits interdits à compter de 2022

La liste officielle des produits interdits en compétition vient d'être modifiée et entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2022, interdisant notamment tous types d'injections de corticoïdes, selon l'Agence mondiale anti-dopage (AMA).

Cette mise à jour comprend l'interdiction en compétition de toutes les voies d'administration de glucocorticoïdes par injection, a précisé l'AMA dans un communiqué, ajoutant que certaines injections locales qui n'étaient pas concernées jusqu'à présent (intra-articulaire par exemple) viennent d'être incluses.

L'AMA a en outre fait savoir que "l'administration orale

des glucocorticoïdes, qui reste interdite en compétition, comprend en particulier les voies oromucosale, buccale, gingivale et sublinguale". Néanmoins un sportif peut, au cours de la compétition, s'appliquer de la pommade comprenant des corticoïdes dans la limite des doses autorisées.

S'agissant du cannabis, l'Agence avait annoncé mi-septembre qu'elle réexaminerait en 2022 son inscription sur la liste des substances interdites, quelques mois après la suspension de la sprinteuse américaine Sha'Carri Richardson. "Cette substance est actuellement interdite en compétition et le restera en 2022", avait affirmé l'AMA.

Botola Pro D1

Premières victoires de la saison du MAS et de l'IRT

Le Maghreb de Fès (MAS) s'est largement imposé face au Youssoufia de Berrechid (CAYB) sur le score de 3 buts à 0, samedi au complexe sportif de Fès, pour le compte de la 5^e journée de la Botola Pro D1 « Inwi » de football.

Un doublé d'Alaeddine Ajraïc (17^e et 53^e) et un but de Saïfeddine Bouhra (57^e) ont offert la victoire aux Jaune et Noir, la première d'ailleurs de la saison.

Le deuxième match, disputé samedi au complexe sportif du Phosphate à Khouribga entre l'OCK et le DHJ, s'est terminé sur un score de parité, deux partout.

Zakaria Hadraf a ouvert la marque pour les Jdidis à la 12^e minute, avant que Nasreddine Zaalani n'égalise quatre minutes plus tard.

En seconde période, le Botswanaïse Kabelo Seakanyeng (54^e) a donné l'avantage aux locaux, mais les visiteurs ont remis les pendules à l'heure grâce à Mustapha Chichane (67^e).

Le joueur botswanaïse, qui a inscrit au passage sa troisième réalisation de la saison, caracole à la tête du classement des buteurs de la Botola Pro D1, à côté de Hamid Ahdad, sociétaire du Raja de Casablanca.

Bonne opération de l'Ittihad de Tanger



(IRT) qui a remporté, elle aussi, sa première victoire de la saison en s'imposant chez la Jeunesse Sportive Salmi (JSS) par 2 buts à 0, samedi soir au stade municipal de Berrechid.

Youssef Benali a ouvert la marque pour les visiteurs dès la 7^e minute, avant que Taoufik Ijrouten ne double la mise sur un incroyable retour acrobatique en fin de match (90+3^e).

Enfin, le quatrième match disputé samedi en nocturne au stade El Masira à Safi entre l'POCS et le RCOZ s'est soldé sur un nul blanc.

A souligner que les quatre dernières confrontations comptant pour cette cinquième manche devaient opposer hier dimanche l'ASEFAR au FUS, le Raja à la RSB, le HUSA au MCO et le SCCM au Wydad.

Le RCOZ se renforce

Le Suédo-Tunisien Mounir Ben Mohamed Chebil a été désigné nouvel entraîneur du Rapide Club d'Oued Zem (RCOZ), en remplacement de Fouad Sahabi, qui s'est séparé de l'équipe d'un commun accord.

Mounir Ben Mohamed Chebil, ancien coach de la formation gadirite, a signé avec les Bleus d'Oued Zem un contrat qui court jusqu'à la fin de la saison 2023.

Mounir Ben Mohamed Chebil avait entraîné le RCOZ durant les saisons 2019 et 2020. Le technicien Suédo-Tunisien a roulé sa bosse dans les championnats saoudien, libyen et soudanais.

Le RCOZ vient de renforcer son milieu de terrain en signant des contrats de trois ans et six ans avec respectivement Hamza El Ouidiane et Ayoub Adila du Chabab Mohammadia ainsi qu'avec Kamal Belarbi qui a joué lors de la précédente saison pour le compte du Moghreb de Tétouan et Mehdi Daïf du Chabab Atlas Khénifra.

Le RCOZ a également recruté l'ailier gauche Azeddine Nekkab et l'international ivoirien Yann Wilfried Zebre (défenseur central) d'ASEC Mimosas et renouvelé le contrat du défenseur Abderrahim Khaddou pour deux ans et de Mehdi M'Fadel et s'est également adjugé les services de Hamza El Madani (Renaissance Zemamma) et de l'ailier droit Ayman Abdelhakim Bassaine (Hassania d'Agadir).

Participation record à l'édition 2021 du Rallye du Maroc



Un total de 260 concurrents participeront à l'édition 2021 du Rallye du Maroc, qui aura lieu du 7 au 13 octobre prochain sous le signe "Réouverture des portes du désert", après une édition 2020 reportée en raison de la pandémie de la Covid-19.

Le nombre d'engagés attendus aux vérifications administratives et techniques, jeudi prochain, est un record absolu depuis la création du ral-

lye. Il s'agit de 160 Motos (+100%) et 100 Autos (+35%) qui seront présents au bivouac de Zagora la semaine prochaine, précisent les organisateurs dans un communiqué.

En outre, la caravane 2021 du Rallye du Maroc représentera 850 personnes, entre concurrents, leur encadrement et l'organisation, durant près de dix jours dans l'enceinte du bivouac éphémère de Zagora, ajoute-t-on.

"Si j'avais demandé un tel bivouac en France ou ailleurs dans le monde, partout on m'aurait pris pour un fou", affirme David Castera, directeur du Rallye du Maroc et chef de l'entreprise organisatrice, ODC Events, cité dans le communiqué.

"Chaque année, le Rallye du Maroc prend une envergure croissante dans le cœur du pays. Nous ne sommes plus seuls à organiser avec l'autorisation du Maroc. Le Rallye du Maroc est désormais le fruit d'une vo-

lonté commune avec l'aide des autorités, des partenaires mais aussi de tous les acteurs du tourisme, jusqu'à ces petits commerces... ", a-t-il souligné.

Cependant, tous les concurrents, leur entourage et les équipes de l'organisation devront ainsi satisfaire à l'exigence d'un passe sanitaire pour pouvoir prétendre participer à la compétition et entrer dans l'enceinte du bivouac sécurisé sur le plan sanitaire, construit sous la forme d'un parcours en tréfle, a indiqué la même source.

Voici, par ailleurs, le programme du Rallye du Maroc 2021:

- Jeudi 7 et vendredi 8 octobre au matin : vérifications administratives et techniques

- Vendredi 8 octobre après-midi : Super Spéciale (FIM) / Spéciale de qualification (FLA)

- Du samedi 9 au mercredi 13 octobre : étapes 1 à 5

- Mercredi 13 octobre au soir : remise des prix.

L'Eco-Trail d'Amizmiz les 16 et 17 octobre

Trail Maroc organise les 16 et 17 octobre l'Eco-Trail d'Amizmiz sous le thème de l'écologie, du développement durable et de la découverte d'un écosystème naturel époustoufflant, ont annoncé les organisateurs.

Réparti sur 4 parcours différents, l'Eco-Trail offre l'occasion aux marcheurs de découvrir les plaisirs d'un trail en pleine nature, mais aussi le moment de lancer un nouveau défi aux professionnels du trail, en leur offrant un parcours sans limites, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

"Tout le monde aura sa course à pied, 9/19/29km dans les contrées idylliques aux terrains variés... Les plus coriaces au mental d'acier iront chercher le dénivelé et l'endurance avec un 66km 3600 D+ ou la course à 2 étapes 95km



5055 D+", précise-t-on.

En parallèle, il sera question de réaliser le nettoyage des parcours sur 66km grâce à l'aide de volontaires, afin de combiner l'utile à l'agréable tout en y ajoutant une forte dose d'action écologique et sociale à cet événement sportif, a souligné la même source.

Les pénuries de carburants, casse-tête pour un établissement de soins anglais

Problèmes de personnel, activités annulées, rendez-vous manqués à l'hôpital: au foyer pour adultes handicapés de Chipstead Lake, dans le sud-est de l'Angleterre, les pénuries de carburants actuelles tournent au casse-tête.

Alors que le Royaume-Uni entre dans une deuxième semaine de crise marquée par de longues files d'attente aux stations-service, les soignants et travailleurs de secteurs clés sont exaspérés et demandent un accès prioritaire aux pompes pour pouvoir aller travailler.

Pour le personnel de Chipstead Lake, les conséquences sont très concrètes. Certains n'ont pas pu venir travailler faute d'essence, d'autres ont passé des heures à rechercher des stations ouvertes ou à faire la queue pour se ravitailler, ajoutant à la fatigue et au stress de leur profession.

Emi Macaulay, employée de 35 ans qui vit à une trentaine de kilomètres de l'établissement, confie ainsi avoir manqué le travail plusieurs jours: "Je n'arrivais pas à trouver de l'essence", explique-t-elle à l'AFP.

Partir à la recherche de carburant

le soir ou tôt le matin, "c'est vraiment stressant", confie-t-elle. "Est-ce que ça va durer jusqu'à Noël? Je ne sais même pas."

Les pénuries d'essence ont commencé la semaine dernière, après que des distributeurs ont évoqué des problèmes d'approvisionnement dus au manque de conducteurs. Les professionnels estiment que le Royaume-Uni manque de 100.000 chauffeurs routiers en raison de la pandémie et du Brexit.

Inquiets de se retrouver à sec, les automobilistes se sont rués vers les stations, débordées.

Malgré les appels au calme et signes de "stabilisation" évoqués par le gouvernement, plus du quart des stations indépendantes étaient encore à sec jeudi.

L'absence de certains employés "a des conséquences pour les résidents, car ils doivent attendre plus longtemps pour recevoir des soins, mais aussi pour le personnel qui est de service et doit travailler davantage, ce qui l'épuise", constate Linda Addo, la directrice de Chipstead Lake.

Elle souligne que ceux présents

doivent "faire le travail de deux personnes".

Dans un autre établissement qu'elle gère non loin de là, les absences ont atteint jusqu'au quart du personnel un jour, entraînant l'annulation de certains rendez-vous pour ses résidents.

"C'était des rendez-vous importants à l'hôpital et ils les ont manqués parce que nous n'avions tout simplement pas de chauffeurs", regrette-t-elle.

"Je ne sais pas si ça va s'améliorer", confie-t-elle, "C'est une période assez angoissante... c'est déstabilisant pour tout le monde."

Au-delà du personnel, les familles de certains résidents n'ont pas pu leur rendre visite cette semaine, et les deux véhicules du foyer - un minibus et une voiture-, habituellement utilisés pour les excursions, ont été immobilisés pour économiser l'essence.

"La boîte a été annulée, les courses ont été annulées: toute la vie (des résidents) a été affectée", s'est désolée l'administratrice de l'établissement Barrie-Anne Dowling, "triste" car cette activité sociale dans un club local "c'est quelque chose qu'ils aiment vrai-



ment".

"La dernière chose qu'ils souhaitent, c'est d'être à nouveau enfermés après deux ans de Covid et de ne pouvoir aller nulle part ni voir personne", ajoute-t-elle dépitée de voir l'histoire "se répéter à nouveau."

Le Premier ministre Boris Johnson a estimé qu'il n'était pas nécessaire d'accorder un accès prioritaire aux travailleurs de secteurs clés comme les soignants, assurant que la crise s'atténuait.

Et même si certaines stations-service ont choisi de réserver des plages horaires aux travailleurs essentiels, la décision du gouvernement reste incompréhensible pour Sandra, employée de Chipstead Lake, qui a dû cette semaine marcher plus d'une heure pour venir au travail.

"Certaines personnes ont vraiment besoin d'aide, surtout les soignants", affirme cette femme de 63 ans, qui "se demande comment diable l'établissement fait pour fonctionner".

Recettes

Feuilletés au Nutella



Ingrédients pour 6 personnes

- 1 pot de Nutella
- 2 pâtes feuilletées
- 1 jaune d'œuf

Préparation de la recette

Préchauffez le four à 200°C (thermostat 6/7).

Préparation des feuilletés

Déroulez les pâtes feuilletées et étalez-les sur le plan de travail. Découpez des cercles de pâte à l'emporte-pièce (ou

d'autres formes). Déposez une grosse cuillerée à soupe sur la moitié des ronds de pâte. Battez l'œuf dans un bol et badigeonnez-en les bords. Disposez sur chaque feuilleté un autre rond de pâte et pressez les bords pour les faire adhérer. Dorez les feuilletés et disposez-les sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.

Cuisson

Enfournez pour une vingtaine de minutes. Laissez reposer quelques minutes pour ne pas vous brûler et dégustez encore chauds.

Risque de chaleurs extrêmes en 2100 au Brésil à cause de la déforestation

Avec l'avancée de la déforestation en Amazonie, environ 12 millions de Brésiliens pourraient être exposés à des chaleurs extrêmes en 2100, avec de graves conséquences pour la santé, selon une étude publiée vendredi.

"La déforestation à grande échelle de l'Amazonie associée aux changements climatiques augmentera le risque d'exposition aux chaleurs extrêmes", avertit cette étude menée par la Fiocruz, organisme de référence pour la recherche en santé publique, l'Institut national de recherches spatiales (INPE) et l'Université de Sao Paulo (USP).

Les simulations des chercheurs prévoient une augmentation de 7,5 à 11,5 degrés en 2100 par rapport aux températures actuelles dans le nord du pays.

"Environ 12 millions de personnes de la région nord du Brésil seraient exposés à un risque extrême de stress thermique", explique l'étude, qui fait pour la première fois un lien entre la déforestation, le réchauffement de la planète et la santé humaine.

Le "stress thermique" peut causer "des troubles mentaux (...), des problèmes de déshydratation et, dans les cas les plus graves, compromettre les fonctions vitales, jusqu'à la mort".

Les chercheurs évoquent un point de non retour, "une limite de la déforestation pour la survie de l'espèce humaine".

"Si la déforestation se poursuit au niveau actuel, cela aura des effets dramatiques pour la civilisation", affirme Paulo Nobre, chercheur de l'Inpe, organisme public qui diffuse régulièrement les chiffres de la déforestation.

La destruction de la plus grande forêt tropicale de la planète a fortement augmenté depuis l'arrivée au pouvoir du président d'extrême droite

Jair Bolsonaro, en janvier 2019.

Sur la période de référence d'août 2020 à juillet 2021, 8.712 km² ont été déboisés en Amazonie, une dévastation proche du record des 12 mois précédents (9.126 km²).

Au-delà des risques pour la santé, les chercheurs expliquent que les conditions de vie socioéconomiques des habitants du nord du Brésil, qui est déjà une des plus pauvres du pays, pourraient se dégrader fortement, causant des phénomènes de "migration de masse".

